✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝

En Amérique dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 1er MARS 1950 — No 16

OBSERVATOIRE

Des formules françaises

Plusieurs des nôtres se sont présentés dernièrement au bureau du revenu fédéral, à Edmonton, et ils ont demandé des formules d'impôt françaises. Ils ont tous reçu la même réponse: "We haven't got any".

C'est la vieille expression, usée jusqu'à la corde, pour refuser de reconnaître pratiquement les droits du français.

Elle est suivie de la non moins vieille rengaine: "Vous savez, personne ne demande de formules françaises; alors on n'en a pas."

Personne? Mais les hommes qui sont là, au bureau, en chair et en os, et qui en réclament, que sont-ils donc? Morbleu! les prend-on pour des animaux?

On n'a pas de formules françaises parce que personne n'en demande, et on refuse d'en fournir à ceux qui en demandent.

Non, le truc est vraiment trop grossier pour tromper qui que ce soit. Il ne réussit pas à couvrir la mauvaise volonté.

Un trop grand nombre de Canadiens français, pour en finir plus vite, acceptent les formules anglaises. Ils rendent un mauvais service à la cause française et à leurs compatriotes, à leurs fils et leurs filles peut-être. Si tous suivaient leur exemple, nul besoin ne se ferait sentir d'avoir parmi le personnel des bureaux fédéraux des employés de langue française. Qui donc en souffrirait en définitive? Evidemment, les nôtres.

D'autres sont plus intelligents et plus courageux. Ils exigent des formules françaises et, après bien des démarches, ils finissent par en obtenir. Il faudrait que tous suivent cet exemple.

Contre la mauvaise volonté indéniable de certains fonctionnaires du bureau d'Edmonton, nous conseillons de recourir directement au ministère du Revenu national à Ottawa et de lui dire poliment, mais franchement, que ces fonctionnaires refusent de donner des formules françaises à ceux qui en demandent et qu'ils font tout en leur pouvoir pour les en décourager, alors qu'il leur serait si facile de s'en procurer pour servir les citoyens de langue française.

Le conseil est toujours de saison: Si nous voulons du français, c'est à nous d'en exiger.

* * *

Le mariage n'est pas un "bargain"

Qu'on excuse ce mot anglais! Il est de mise.

Non, le mariage n'est pas un simple marché, une vente et un achat d'occasion, un troc pour troc, un petit contrat conclu devant un magistrat et qu'on peut rompre devant un autre magistrat.

Pourquoi faut-il encore dénoncer une si vulgaire erreur où les païens eux-mêmes ne sont tombés qu'aux pires époques de leur décadence physique et morale! Il semble parfois que nous tentions de les y rejoindre.

L'Ontario songe à adopter une loi qui autoriserait le mariage purement civil. Jusqu'ici, seuls les ministres du culte et certains officiers de groupes religieux pouvaient présider au mariage. Quelques confessions religieuses, entre autres les catholiques et les anglicans, refusant de remarier les divorcés, on a décidé pour ceux-ci d'élargir la loi. Ils n'auront qu'à se présenter devant un magistrat autorisé à cette fin pour faire légaliser ce qui s'appelle, de son vrai nom, le concubinage, comme la chose se fait déjà en d'autres provinces: l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie. Avec l'Ontario, nous serons décidément en bonne compagnie.

Là-dessus, un journal d'Edmonton pousse de petits cris de satisfaction. "Ceux qui entretiennent quelque doute sur la solidité de leur mariage, écrit-il, ne doivent pas contracter le mariage sacramentel; qu'ils se contentent de vivre ensemble en vertu de l'autorité et avec l'approbation de l'Etat seulement."

Et quand ils voudront réaliser la séparation, déjà prévue avant le premier mariage et préparatoire à un autre mariage, ils n'auront qu'à faire cesser le troc et annuler le contrat.

C'est simple et c'est antichrétien. Dieu qui a fait le mariage et qui en a établi les lois, n'a plus rien à dire. On le met effrontément de côté, on le remplace par l'Etat.

Il est de la nature du mariage, nous enseigne la doctrine catholique, d'être une "décision délibérée et ferme des volontés; et cette union des esprits, en vertu du décret divin, produit un lien sacré et inviolable" (Encyclique de Pie XI sur le mariage).

Est-il nécessaire de citer ici des textes de l'Ecriture sainte?

"Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point" (Matth., chap. 19, v. 6).

"Tout homme qui renvoie sa femme et en prend une autre, commet l'adultère; et celui qui prend la femme répudiée par un autre, commet un adultère, lui aussi" (Luc, chap. 16, v. 18).

"De retour à la maison, ses disciples l'interrogeaient encore sur ce sujet, et il leur dit: "Celui qui répudie sa femme et en épouse une autre, commet l'adultère à l'égard de la première. Et si celle qui a répudié son mari en épouse un autre, elle commet l'adultère" (Marc, chap. 10, vv. 10 et 11).

"Quant aux personnes mariées, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari. Pareillement, que le mari ne répudie point sa femme" (saint Paul, I Cor., chap. 7, vv. 10 et 11).

Ne nous laissons pas détourner de la vérité par le facile mirage des doctrines modernes où les individus et les peuples trouvent leur perte.

S. P.

La politique internationale

Il est trop tôt pour prévoir la portée de ces élections

Par Maurice Dagenais, de la British United Press

L'élection générale, tenue en Angleterre au cours de la semaine dernière, est sans doute l'événement politique le plus important de ces derniers jours.

Cette élection avait été suivie avec un vif intérêt dans tous les pays du monde. La lutte a été très serrée pendant toute la campagne électorale et aussi pendant le comptage des votes alors que les deux principaux partis: travailliste et conservateur, se suivaient de très près.

Il est encore trop tôt pour prévoir toute la portée et les conséquences de cette élection.

Néanmoins, les pays dominés par des régimes communistes peuvent en tirer une belle leçon: en pays libre, il est encore possible de différer d'opinions, et même de défendre ses opinions personnelles avec acharnement, sans avoir à craindre l'exécution. Ces peuples peuvent aussi apprendre qu'en définitive la voix populaire est souveraine dans les pays démocratiques et qu'un peuple démocrate a réellement le gouvernement de son choix.

Quant aux pays de l'Occident, tout indique que les relations avec l'Angleterre resteront les mêmes, car c'est encore le parti travailliste qui est reporté au pouvoir.

En Angleterre, il semble cependant que ce parti devra mitiger ses mesures socialistes s'il veut conserver le pouvoir, car il devra faire face à une très puissante opposition à la Chambre des Communes, et il est en minorité encore à la Chambre des Lords.

Le parti travailliste vient de remporter la victoire dans l'élection générale, mais il s'agit plus d'une victoire technique que d'un triomphe réel.

Un relevé de la British United Press indique que les travaillistes ont à peine plus que la majorité absolue.

La majorité du parti travailliste est si faible que l'on parle déjà d'une autre élection possible dans trois mois.

Les observateurs politiques à Londres calculent que les travaillistes auraient besoin d'une majorité de 50 à 60 députés pour pouvoir réaliser leur politique socialiste à l'aise.

Dans un comté, l'élection a été retardée à cause de la mort du candidat conservateur.

Le parti conservateur a remporté des gains considérables à cette élection. Il comptera au moins 85 députés de plus qu'au dernier parlement.

Il n'y aura aucun député communiste à la Chambre des Communes anglaise alors qu'il y en avait deux au moment de la dissolution.

Les autres députés de l'extrême gauche ont aussi essuyé la défaite.

Un seul ministre du cabinet Attlee a été défait. Il s'agit du secrétaire d'Etat aux colonies, Arthur Creech-Jones.

Les chefs des trois grands partis ont tous été réélus.

Pendant toute la journée de vendredi, alors qu'on comptait les votes, la position des partis oscillait à mesure que les résultats nous parvenaient. Au milieu de la matinée, M. Churchill a même exprimé l'espoir d'une victoire conservatrice, mais par suite, les travaillistes ont augmenté leur avance et finalement, à la fin de l'après-midi, ils atteignaient la majorité absolue, soit 313 députés.

Le chef conservateur a exprimé l'avis que le gouvernement sera instable. De plus, dans les milieux conservateurs, on dit qu'une nouvelle élection sera réclamée parce qu'on a manqué de bulletins de vote dans trois comtés. Les candidats travaillistes ont été élus dans ces trois comtés.

A la bourse de Londres, on a suivi très attentivement les résultats des élections. A l'ouverture, vendredi, les travaillistes ayant une forte avance, le marché était très lent. Puis, peu à peu les conservateurs gagnant du terrain, les ventes et les prix ont augmenté. Vers la fin d'après-midi, la bourse était fermée lorsque le parti travailliste a obtenu la majorité absolue.

Le chef du crédit social au Canada, M. Solon Low, a exprimé l'avis que la diminution considérable de la majorité travailliste met un frein à tout socialisme plus avancé en Angleterre. M. Low est le premier chef de parti politique canadien à avoir fait une déclaration au sujet de l'élection anglaise. Néanmoins, on a suivi les résultats avec beaucoup d'intérêt dans les milieux politiques de la capitale canadienne.

Que faut-il penser des "bienfaits" de la médecine nationalisée?

A la suite d'une enquête qu'il vient de faire sur place, sur les effets de la médecine nationalisée en vigueur depuis 18 mois dans le Royaume-Uni, M. Harold E. Stasson écrit dans un article exclusif du numéro de mars de SELECTION du Reader's Digest, que le programme de santé britannique représente "plus de soins pour plus de gens, mais des soins plus coûteux et de moindre qualité."

M. Stasson, qui est recteur de l'Université de Pennsylvanie, met le public en garde contre l'adoption d'un système analogue en Amérique.

Aux termes du programme britannique, l'Etat prend à sa charge toutes les dépenses d'ordre médical et dentaire. En s'inscrivant chez un médecin de son choix, tout citoyen a droit à un traitement complet et gratuit, comprenant médicaments, lunettes, bandes herniaires et autres frais accessoires. Le médecin ne réclame pas d'honoraires du patient: il est payé par le gouvernement à raison de $2.50 par malade et par an. Les chirurgiens et autres spécialistes reçoivent des émoluments supplémentaires.

Selon l'opinion d'un médecin anglais, ce système s'exerce au détriment des standards médicaux qui existaient avant sa mise en vigueur. "Les gens, dit-il, qui exagèrent leurs souffrances, les hypocondriaques et autres malades imaginaires encombrent continuellement notre cabinet et nous font perdre un temps précieux en exigeant sans cesse des soins superflus." Ceci, évidemment, aux dépens des gens qui ont vraiment besoin de se faire soigner. "Avant la nationalisation, poursuit ce médecin, je me tenais au courant des dernières découvertes, j'étais capable d'aviser les autorités scolaires locales des mesures à prendre pour protéger la santé des enfants, j'avais le temps d'examiner les problèmes nouveaux avec des spécialistes et de discuter avec eux des derniers progrès en matière de traitements et de médicaments. Tandis qu'aujourd'hui, je perds chaque jour des heures entières à remplir des fiches de maladie, à faire des rapports et à assister aux séances de commissions dont le seul objet est de faire fonctionner la nouvelle loi."

Selon M. Stasson, les effets du programme national de santé sur la médecine préventive sont tragiques. Les mesures d'hygiène sociale et de prévention, à l'état de projet ou en application, ont dû être ajournées et mêmes abandonnées. D'une part, les gens qui s'écrasent aux portes des médecins et des hôpitaux et, d'autre part, la lourdeur de l'appareil administratif du programme ont absorbé les ressources financières et l'énergie de tous les intéressés.

Dans les usines, l'absentéisme pour maladie est plus élevé sous le sytème de médecine nationalisée, et l'auteur rapporte que la mortalité en Grande-Bretagne s'est fortement accrue durant la première année de fonctionnement du programme. La mortalité infantile a diminué, mais l'auteur attribue ceci au fait que les méthodes thérapeutiques se sont généralement améliorées. Et ce progrès est sensiblement moindre que celui qui a été constaté en Amérique.

Toute cette organisation coûte à l'heure actuelle environ 4 pour cent du revenu national britannique. Cette lourde charge, ajoutée à toutes les autres dépenses gouvernementales est la raison pour laquelle l'Angleterre est le pays qui réclame le plus d'impôts du citoyen. Comme le disait un ouvrier à l'auteur: "Je ne paie pas directement le médecin, c'est possible, mais je le paie autrement."

Pratique de l'économie dans les écoles

Montréal. — M. Emile Girardin, des Caisses d'Epargne scolaire, a présenté aux membres de la Commission scolaire un rapport annonçant qu'au 31 janvier dernier, les élèves de 231 écoles avaient déposé à ces caisses $130,022.02.

L'objectif à atteindre pour la fin de l'année courante était de $150,000., et l'on prévoyait qu'il serait atteint à la fin de février.

Au 31 décembre dernier, la moyenne des comptes d'épargne était de $1.97. A la fin de janvier, elle avait monté à $2.97. 44.70 pour cent des écoliers fréquentant les 231 écoles déposent leurs épargnes où il y a des caisses.



Durant le mois de mars qui commence, la Croix-Rouge fera appel à la générosité des Canadiens. Elle a besoin de fonds pour continuer ses oeuvres de charité aux victimes de la guerre, des épidémies et des sinistres. Donnez peu ou beaucoup, selon vos moyens, mais donnez à ceux qui vous demandent des secours en leur faveur.

La politique fédérale

Un projet de loi pour venir en aide aux chômeurs — Déclarations de M. Pearson

Par la British United Press

La session fédérale est encore à son début et déjà s'annoncent d'importants projets de loi et des débats animés.

L'un des projets les plus importants soumis par le gouvernement est sans doute celui qui vise à améliorer le sort des chômeurs canadiens. Le gouvernement a fait connaître son intention d'augmenter les revenus de l'assurance chômage pour faire bénéficier un plus grand nombre de chômeurs et pour augmenter les allocations.

Le ministre intérimaire du Travail, l'hon. Paul Martin, a déclaré que cette loi était destinée à assurer des bénéfices d'assurances additionnels aux chômeurs entre le 1er janvier et le 31 mars de chaque année. Ce supplément d'assurances sera versé aux ouvriers ayant perdu leur travail à cause des conditions de l'hiver. Pour l'année présente, l'assurance sera donnée de la date où la loi sera devenue en vigueur jusqu'au 15 avril.

Les contributions des employés et des employeurs seront augmentées de 1 cent afin de permettre aux chômeurs de recevoir plus d'argent. Le gouvernement fera aussi sa contribution. De plus, le gouvernement contribuera au fonds d'assurances par un montant de bénéfices additionnels, qui sera payé au nouveau groupe de chômeurs tombant sous le coup de la loi.

Ces suppléments d'assurances seront appliqués, sous certaines conditions, à quatre groupes. Voici ces groupes:

1. Ceux dont les droits aux bénéfices, sous d'autres règlements de la loi, auront disparu.

2. Ceux qui n'auront pas contribué au minimum d'assurances, pouvant se qualifier pour les bénéfices sous la loi.

3. Ceux qui travaillent dans les industries des chantiers.

4. Ceux qui auront travaillé pendant une période minimum de 90 jours dans une industrie approuvée par la loi.

Ces suppléments d'assurances seront payés en surplus du montant présentement payé. Le but de cette loi est, dit M. Martin, d'adapter le système d'assurances du chômage aux conditions de chômage de l'hiver.

On croit que ce nouveau mode de bénéfices atteindra approximativement 100,000 individus, ajoute M. Martin. Cela aurait l'effet d'élever la limite des salaires d'ouvriers recevant de $3,120 à $4,800.

Incidemment, le problème du chômage a valu au gouvernement de fortes critiques de l'opposition. Les partis de gauche ont reproché au gouvernement de ne pas avoir pris des mesures pour prévenir le chômage qui s'est fort répandu à travers le pays.

Le premier ministre Saint-Laurent a soutenu que la situation n'est pas alarmante; il s'agit plutôt d'une situation saisonnière et le chômage est limité à certains centres.

Les dépenses militaires

Le gouvernement a aussi laissé entrevoir un peu ce que sera le prochain budget. Le ministre des Finances, l'hon. M. Abbott, a exposé les dépenses que le gouvernement voudrait faire autoriser par le parlement pour la prochaine année financière.

Les deux principaux item de ces dépenses sont la défense nationale et les travaux publics pour combattre le chômage au Canada.

Le gouvernement se propose de dépenser en tout deux milliards 308 millions de dollars en 1950-51, soit une diminution de 27 millions de dollars sur les dépenses de l'année courante.

Néanmoins, les dépenses militaires seront de plus de 40 millions de dollars plus élevées que cette année.

Déclarations de M. Pearson

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, l'hon. Lester B. Pearson, a exposé la politique internationale du Canada. Il a particulièrement attiré l'attention de la Chambre sur les problèmes graves que pose le communisme en Asie pour l'avenir de la paix dans le monde. Il a affirmé que le centre de gravité de la politique internationale s'est maintenant déplacé vers l'Asie.

Il a souligné notamment les faits suivants:

1. La menace de l'expansion russe s'accentuant dans le centre-orient et dans le sud-est de l'Asie, est le problème le plus sérieux qui menace le monde aujourd'hui.

2. Le Canada n'est pas encore prêt à reconnaître le régime communiste en Chine, bien qu'il soit inquiet au sujet de la division au sein des Nations unies à ce sujet.

"A mon point de vue", a déclaré Pearson devant une Chambre bondée, "l'avance de l'impérialisme communiste russe a été arrêtée en Europe, du moins pour le temps présent.

"Elle n'a pas été arrêtée en Asie, où le communisme tente actuellement de désespérément d'obtenir le pouvoir sur ces millions de personnes, alliées aux forces de la libération nationale et de la réforme sociale.

"Exploitant ce mouvement nationaliste, l'expansionnisme chinois et russe peut maintenant se répandre dans le sud-est de l'Asie aussi bien que dans le proche Orient. A mon opinion, il n'y a pas de question plus importante."

M. Pearson qui est revenu au début du mois d'une tournée de six semaines dans le sud-est de l'Asie, avec une visite à Tokyo, a déclaré qu'après quatre années d'occupation, il croit que toute occasion doit être saisie pour établir au plus tôt une entente de paix avec le Japon.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

F. Dubord
Edmonton, Alta.

Otto Plamondon,
Edmonton, Alta.

Mme Marie-R. Asselin
Saint-Albert, Alta.

L.-Philippe Roy,
Montréal, P.Q.

Chacun de ces gagnants recevra un joli chapelet (valeur de $0.75).

La politique provinciale

Le gouvernement fait connaître ses principaux projets de loi

Par Clément Dupré

Comme le Parlement fédéral et la plupart des Législatures provinciales du pays, la Législature de l'Alberta inaugurait jeudi dernier, le 23 février, sa session annuelle. C'est la troisième de la présente Législature.

Les cérémonies imposantes d'ouverture, suivant la coutume des Parlements britanniques, étaient présidées par le lieutenant-gouverneur, représentant personnel du roi. Son Honneur J. J. Bowlen, dont la nomination ne date que du premier février dernier, posait le premier acte officiel de ses nouvelles fonctions. Lui-même ancien député libéral à la Législature, de 1930 à 1940, et un des rares députés de son parti à survivre à la vague créditiste de 1935, il arrivait aux édifices en grande tenue, escorté par un contingent de la marine canadienne et accompagné d'une garde d'honneur composée des officiers supérieurs des trois services de la Défense nationale. Il donna lecture du Discours du Trône, document préparé par le gouvernement, dont le but est de tracer les grandes lignes du programme législatif qui sera présenté aux députés.

Faits saillants

Après une revue générale des conditions économiques de la province, où il souligna le manque de récoltes dans plusieurs endroits et les pertes qui en résultaient pour nos fermiers et, par contre, la grande richesse qu'apportent à la province les importantes découvertes de pétrole, le gouverneur rendit hommage à son prédécesseur, l'honorable J. C. Bowen, et au juge en chef Horace Harvey, mort l'automne dernier.

Le discours trace alors le programme que le gouvernement a l'intention de présenter à la Chambre au cours de la session.

La diminution des revenus des fermiers, causée par la mauvaise température, et la réduction des prix de beaucoup de produits ont été en large mesure contrebalancées par l'exploitation intensive de nos ressources naturelles, notamment le pétrole et le gaz. Le gouvernement continuera d'encourager ce développement pour garantir à tous les citoyens une juste part des profits.

Agriculture

On aidera de façon pratique les fermiers à augmenter l'efficacité de leur travail afin de réduire leurs dépenses et d'accroître leurs revenus. Il s'agit ici, croit-on, d'un système de conseils et d'avis basé sur l'expérience des fermes expérimentales et des agronomes dans les diverses régions, pour arrêter l'érosion du sol, l'envahissement des mauvaises herbes et autres fléaux qui diminuent le rendement de nos terres.

Education

Le gouvernement se propose d'établir, à même les fonds provenant de l'industrie pétrolifère, un fonds "roulant" auquel les autorités scolaires pourraient emprunter à bon compte, soit à un intérêt d'environ deux pour cent, les sommes nécessaires pour la construction de nouvelles écoles et autres dépenses capitales. L'on présentera, de plus, des mesures qui viendront en aide aux régions nouvelles qui doivent donner les services qui manquent à leur population dans le domaine scolaire. Cette assitance se fera, semble-t-il, sous forme d'octrois spéciaux accordés aux districts qui n'ont pas encore trouvé le capital pour établir toutes les facilités requises.

Services de santé

Un octroi spécial aux municipalités, suffisant pour payer 60 p. 100 du coût d'un service de gardes-malades, serait présenté à la Chambre. L'on propose en même temps de faciliter aux autorités locales l'établissement d'hôpitaux et autres services en rapport avec la santé publique.

Lois du loyer

L'on adopterait une loi pour établir une commission chargée de juger les cas de différend entre propriétaires et locataires, et ceux où il y aurait exploitation des locataires. Cette législation est destinée à prévoir le cas où la Cour suprême du Canada déclarerait anticonstitutionnelle la présente législation fédérale. L'on sait qu'Ottawa serait content de passer aux provinces le contrôle des loyers, dont il s'est occupé durant la guerre.

Grandes divisions

Le gouvernement tenterait des expériences dans certaines régions de la province visant à l'établissement d'une autorité unique, élue par tous les contribuables, pour voir à l'administration des services municipaux, scolaires et hospitaliers. Le gouvernement créditiste a déjà établi par toute la province de grandes divisions scolaires, et il commence déjà l'organisation de grandes divisions municipales. Dans plusieurs milieux, l'on préconise l'ajustement des frontières de ces diverses autorités, y inclus les districts d'hôpitaux. Ce serait un développement logique de cette méthode administrative de confier au même corps public l'administration de chacune de ces activités.

Débat

Après la lecture du Discours du Trône, l'Assemblée législative entreprend le débat sur l'Adresse. Ceci se fait sous forme de motion proposée et secondée par des députés du parti au pouvoir. En théorie, tous les députés ont le privilège d'adresser la parole au cours du débat, sans restriction de matière ou de sujet.

M. J. Harper Prowse, chef du parti libéral, fut le premier député de l'opposition à prendre part à la discussion. Il reprocha au gouvernement d'avoir négligé de donner l'aide qu'on avait droit d'attendre pour régler la crise du logement. Il prétend que ce problème est du ressort des autorités provinciales qui l'ont complètement négligé en faveur de théories touchant le coût des demeures, sans aucune mesure pratique pour augmenter la construction de maisons. Il critique la politique du gouvernement en rapport avec l'administration de l'industrie du pétrole, et il réclame une chance pour les citoyens moins fortunés de participer à cette richesse. Sans accuser les grosses compagnies qui ont bien le droit de se servir des avantages qu'on leur offre, il déplore le fait que les individus moins fortunés ne peuvent pas prendre part au développement de cette richesse naturelle, en concurrence avec l'énorme capital américain qui envahit notre province.

Budget

Il est à prévoir que le débat sur le Discours du Trône ne sera pas très long, puisque l'honorable M. Manning, le premier ministre, a annoncé que le budget serait présenté par lui, en sa qualité de trésorier provincial, dès jeudi ou vendredi. Il semblerait que le total du budget dépassera 72 millions, ce qui serait la plus grosse somme jamais dépensée en une année par la province.

Election municipale à Morinville

Lundi dernier, Morinville tenait des élections municipales pour la première fois depuis six ans. Ce long congé ne semble pas avoir causé de l'indifférence pour la chose publique chez les citoyens, car plus de 90 pour cent des électeurs exercèrent leur droit de vote. C'est un pourcentage rarement atteint dans n'importe quelle élection démocratique.

Les élections ont donné les résultats suivants: maire, M. Arthur Soetart; conseillers, MM. W. Labonté, Paul Brochu, Nap. Douziech, Pierre Gibeault, J. Desnoyers et L. Létourneau.

M. W. Labonté continuera de faire partie de la commission scolaire; il y aura un nouveau collègue, M. Hogue.

Nos félicitations à tous ces compatriotes.

Les naissances au Canada en 1949

Ottawa. — Le nombre des naissances au Canada, en 1949, a dépassé celui de toutes les années précédentes, sauf 1947. Le nombre des mariages continue de baisser pour la quatrième année consécutive.

D'après les chiffres provisoires publiés par le bureau de la statistique, le nombre des naissances a été au pays, sans compter Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, de 351,135 contre 345,689 en 1948, et 359,094 en 1947.

Les taux par province s'établissent ainsi: (ceux de 1948 sont donnés entre parenthèses): Québec, 112,832 (112422); Ontario, 107,525 (105,916); Colombie, 27,141 (26,178); Alberta, 23,748 (23,085); Saskatchewan, 22,468 (21,310); Manitoba, 19,606 (18,630); N.-Ecosse, 17,835 (17,721); N.-Brunswick, 17,160 (17,590); Ile du Prince-Edouard, 2,820 (2,837).

Objection de conscience et service militaire

Cité du Vatican. — L'Eglise n'approuve pas l'objection de conscience. Cela ressort d'un article de la revue "Civilta Cattolica", publiée par les Jésuites de la province romaine de la compagnie, et qui montre que, dès le début du christianisme, les chrétiens ne considéraient pas le service dans les armées impériales comme incompatible avec leur foi.

Pour l'Eglise, est-il encore affirmé dans cet article, l'usage de la force au service de la justice, de la défense personnelle et collective est considéré comme légitime. "Le militarisme, poursuit la revue, est un mal grave de la vie nationale et internationale moderne engendré par les conceptions matérialistes qui ont étouffé le culte et l'Eglise l'a condamné en tant que tel. Mais le service militaire, au contraire, est un devoir du citoyen envers sa nation".

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 1er MARS 1950

Une politique de présence, mais la vraie

Dans le **Devoir** du 20 février, M. André Laurendeau consacre un long block-note aux réflexions que nous lui avons soumises sur l'aide que le pouvoir fédéral peut apporter aux minorités canadiennes-françaises en matière d'éducation populaire ou de culture en général.

Le problème étant trop considérable pour être traité à fond en un seul article, il se propose de le reprendre plus tard. En attendant, il formule "quelques remarques détachées", dans le même esprit d'entente et de recherche bienveillante qui avait dicté les nôtres.

Si nous proposons de nouvelles réflexions, ce n'est assurément pas pour chicaner M. Laurendeau, ni pour avoir le dernier mot. Notre intention est beaucoup moins belliqueuse. Nous voulons simplement attirer son attention sur quelques points que nous aimerions le voir approfondir dans les articles qu'il projette, semble-t-il, d'écrire.

Henri Bremond rapport quelque part une histoire qu'il a lue dans les vies des Pères du Désert. Deux bons ermites vivaient depuis une trentaine d'années en une si parfaite harmonie qu'ils se demandaient parfois pourquoi il y avait tant de discordes dans le monde. C'était là, du moins, les bruits qui leur arrivaient au fond de leur solitude. Etait-ce possible? Si nous essayions d'avoir entre nous une petite chicane? Aussitôt, le moins pacifique des deux met la main sur un petit banc où ils avaient coutume de s'asseoir côte à côte. —"Ce banc est à moi", dit-il d'une voix rude et en roulant de gros yeux. —"Non, il est à moi", fait l'autre timidement. —"Par ma barbe, il est à moi", reprend le premier en haussant un peu la voix." —"Mais bien sûr qu'il est à toi", consent le second. Et leur querelle prit fin.

Nous commencerons par abandonner tout le petit banc à M. Laurendeau. Nous essaierons toutefois d'écarter la dure obligation de nous asseoir à terre.

* * *

M. Laurendeau réaffirme sa conviction que l'éducation doit relever de la juridiction provinciale. C'est là l'un des points où nous sommes d'accord.

Les injustices dont les minorités catholiques et canadiennes-françaises souffrent dans les provinces à majorité anglo-protestante, nous obligent, dit-il, "à la plus grande prudence". Et il y a plus.

"La direction de notre système d'enseignement a des conséquences plus fortes que les droits minoritaires, même si ceux-ci étaient pleinement reconnus. Québec reste la seule province où les Canadiens français peuvent se donner le régime d'éducation qui correspond à leur mentalité et à leurs besoins, la seule où il nous soit possible de créer librement."

Et plus loin: "Il faut que les Canadiens français soient quelque part une majorité. Ils le sont dans Québec. Là, ils sont en possession de l'Etat provincial (et faut-il ajouter qu'ils n'en ont jamais abusé pour malmener qui que ce soit, bien au contraire?). Rogner ailleurs les pouvoirs provinciaux, c'est les diminuer dans Québec; dans l'éducation, nous ne pourrions l'admettre, parce que ce serait aller contre le bien commun de la nation."

* * *

Nous ne croyons pas faire erreur en affirmant que tous les Canadiens français partagent l'ensemble de ces idées. Ils croient que la culture française fait partie du bien commun du pays, à l'égal de la culture anglaise, bien qu'elle se présente d'abord comme un bien de famille. A ce double point de vue, ils désirent qu'elle puisse donner sa pleine mesure là, du moins, où elle est solidement implantée, et qu'une éducation appropriée lui en fournisse les moyens.

Nous pensons que plus la culture française, dans le domaine des lettres, des sciences et des arts, sera forte au pays de Québec, plus facilement elle pourra imposer respect d'un bout à l'autre du pays. Il y a là l'une de ces influences impondérables que nous aurions tort de sous-estimer.

Mais nous ne pouvons admettre simplement l'opposition que M. Laurendeau semble dresser entre la liberté, pour nos frères du Québec, de se donner un système d'enseignement de leur choix, et le poids de nos droits minoritaires. L'argument nous paraît n'avoir de valeur que dans les conditions actuelles; il perd toute sa force dans l'hypothèse avancée par M. Laurendeau lui-même.

Il est impossible, en effet, de concevoir que les droits des minorités canadiennes-françaises soient pleinement reconnus sans que celles-ci aient la liberté de se donner un régime d'éducation conforme à leur mentalité et à leurs besoins. A moins d'erreur, il en est ainsi pour la minorité anglo-protestante de la province de Québec. C'est elle qui détermine les programmes de ses écoles à tous les degrés de l'enseignement.

Si nous jouissions des mêmes droits et des mêmes libertés dans les provinces à majorité anglaise, on serait surpris de voir l'apport de nos minorités à la culture française. Nous le dirons franchement, au risque de froisser quelques-uns de nos amis, il se gaspille moins de force et de temps chez elles que chez la majorité du Québec.

M. Laurendeau craint que ses arguments ne paraissent égoïstes aux chefs de nos minorités. Nous n'en dirons pas autant. Pour notre part, nous essayons franchement de comprendre son point de vue, nous l'appuyons au besoin, pour ne restreindre ni l'ampleur ni la complexité du problème.

Mais nous lui demandons d'adopter, de son côté, la même attitude, et de ne pas écarter trop légèrement du revers de la main les secours que nous espérons obtenir pour assurer notre vie et la faire grandir.

Après tout, est-ce que l'avenir des 800,000 Canadiens français qui vivent en dehors du Québec, ne vaut pas un effort de pensée et d'imagination?

Après avoir cédé tout le petit banc à M. Laurendeau, nous en réclamons une partie, ne serait-ce que pour le plaisir de nous asseoir à côté de lui, pacifiquement.

* * *

Nous ne remettons pas de gaieté de coeur à Ottawa "l'éducation populaire". Nous continuons de croire que la distinction entre un cours d'histoire professé dans un collège ou une chaire universitaire, et un cours d'histoire transmis par la radio, peut n'être qu'un produit de l'imagination. En vérité, l'un et l'autre peuvent être semblables quant à leur contenu et à leur esprit, sinon quant à leur méthode de présentation.

Mais pour ne pas discourir en vain en cette matière, nous tenons compte d'un fait.

La radio relève du fédéral, et toutes nos discussions ne la feront pas tomber mystérieusement dans le domaine provincial.

Alors, il ne nous reste plus qu'à garder ce fait devant nos yeux afin de pouvoir en retirer, pour les minorités canadiennes-françaises, le plus d'avantage possible.

M. Laurendeau observe avec justesse que nous avons dû financer des postes indépendants, après de longues années d'intervention auprès de Radio-Canada. Sans doute. Mais si la radio avait été entre les mains des provinces, cela même nous aurait été refusé et nous n'aurions pas aujourd'hui à notre service de puissants moyens de survivance catholique et française.

Voilà pourquoi nous continuons de nous réjouir de ce que le fédéral dirige la radio, mais nous n'allons pas jusqu'à lui concéder "l'éducation tout court". Les excès de logique sont aussi dangereux que les excès de passion, et il faut s'en garder.

Nous en dirons autant de l'Office National du Film, du futur Conseil National des Lettres, des Sciences, des Arts, que ni M. Laurendeau, ni moi, nous ne pourrons empêcher Ottawa de créer, et d'autres organismes fédéraux. Si le pouvoir fédéral décide d'aider à l'éducation populaire dans toutes les provinces, nous comptons participer à cette aide, selon notre mentalité et nos besoins, par l'intermédiaire de nos organisations nationales: le Comité Permanent de la Survivance Française, le Conseil Canadien de la Coopération, la Société Canadienne d'Enseignement postscolaire, l'Association Canadienne des Educateurs de Langue française, etc. A une condition, cependant; c'est que toutes ces organisations fassent sentir leur présence et leur influence à Ottawa, au lieu de se lancer dans de grandes dissertations sur les droits respectifs du fédéral et du provincial en matière d'éducation. A côté de la logique des idées et des droits, il existe une logique de l'action qui n'est pas moins pressante que l'autre.

* * *

M. Laurendeau écrit: "Le mouvement naturel d'un petit groupe isolé dans sa province, souvent maltraité, c'est sans doute de reporter les problèmes à Ottawa où il sait qu'il rencontrera le bloc solide québecois. Mais alors, nous nous retrouvons tous minorité, et la loi du nombre joue infailliblement contre nous tous (exemple du plébiscite)."

Mais où était-il donc le "bloc solide québécois" au plébiscite? Certainement pas à Ottawa. Où était-il donc quand on nous a dépouillés de nos droits scolaires dans l'Ouest? Il était peut-être à Ottawa, mais tout occupé de petite politique dans l'admiration de quelque grand chef.

M. Laurendeau admet avec nous qu'il faut adopter une politique de présence partout. Oui, mais la vraie. C'est à cette condition que nous espérons pouvoir recevoir de l'aide d'Ottawa et l'employer selon notre mentalité et nos besoins.

Ce jour-là, assis sur le même petit banc que lui, nous dirons à M. Laurendeau en quelle estime nous tenons le rôle traditionnel du **Devoir** à l'égard des minorités catholiques et françaises.

S.P.

L'assassinat médical est-il permis?

Le Messager. — Ce qui est permis pour les bêtes, pourquoi ne pourrait-on pas le permettre pour l'homme?

Tel est l'argument vraiment très simple qu'emploie le Docteur Harry Benjamin, — dans son article de "NATION"— pour défendre l'euthanasie ou l'assassinat miséricordieux des incurables.

"Pourquoi ne pourrait-on pas "finir" un homme qui souffre trop, comme on peut également débarrasser un chien ou un pourceau du fardeau de l'existence?" C'est ce que le bon protestant ne comprend pas.

Il a l'air d'oublier des choses très faciles: 1—Dieu s'est réservé le droit de disposer de la vie humaine. 2—Les médecins sont sur terre pour "sauver" la vie humaine, non pour la détruire; intentionnellement du moins. 3—Il n'est pas très prudent de laisser à des individus (même ex-internes des hôpitaux de X), la liberté de décider si vous allez continuer à vivre, et pour combien de temps.

Il oublie aussi la valeur rédemptrice de la souffrance, telle qu'enseignée par le Christ.

Mais naturellement, si l'homme n'est qu'un chien un peu mieux urbanisé que les autres, on peut bien en "disposer" sans scrupules. . .

Seulement, on ne comprend plus comment il se fait que les chiens ne prennent pas aussi leur doctorat en médecine, — pour soigner les hommes.

Lettre de Zéphyrin

Ce matin, avant le lever du soleil, je tournais mes regards vers l'est où le paysage a l'air le moins hivernal, puisqu'on y voit un peu de verdure sous la forme d'épinettes. A cette heure-ci, ces épinettes semblent noires et se détachent très distinctement sur le fond gris-pâle du ciel. Puis, graduellement, elles changent de couleurs sous l'effet de la lumière naissante et redeviennent d'un beau vert foncé.

Tout en les regardant ce matin, je pensais à certaine description rencontrée l'autre jour au cours de mes lectures. D'habitude, les descriptions, ça ne me dit pas grand'chose, parce que je n'ai pas l'espèce d'imagination nécessaire pour leur prêter vie.... Par parenthèse, écoutez ce qui m'arriva il y a quelques années. Dans un de mes articles, j'avais inventé de toutes pièces certaine description dont j'avais besoin. Ce qui est étrange, c'est que cette description fut reconnue par quelques lecteurs qui connaissaient le lieu qu'elle était censée représenter et que je n'avais jamais vu!.... Que feraient les psychiatres de cet incident? Moi, j'ai eu un sourire d'amusement, sans chercher plus loin.

La description dont j'avais commencé à vous entretenir est très simple, rien qu'une liste d'arbres dans un jardin italien. Mais, quels arbres!... tous d'anciens amis que je ne reverrai pas en ce monde: marronniers majestueux au feuillage sombre rempli de fleurs roses ou crêmes; tilleuls touffus et parfumés; ifs toujours verts aux baies d'un rouge vif; acacias gracieux avec leurs grandes grappes de fleurs roses ou blanches (très bonnes en beignets!); lauriers roses si communs partout. Ces belles choses, je les regardais jadis d'un air distrait, comme des "sine qua non" du paysage, tandis qu'aujourd'hui, si j'avais le bonheur de les voir, je tomberais en extase devant leur beauté.

Souvent, maintenant, je regrette de n'avoir pas su mieux regarder les choses intéressantes que j'ai eu le privilège de rencontrer sur mon chemin. J'ai vu, entre beaucoup d'autres, une antique tour carrée, bâtie par un roi de Bourgogne du sixième siècle, et dont l'un des côtés porte un des rares cadrans solaires de ce genre.

J'ai encore vu (vous allez me prendre pour l'avocat des Plaideurs!) un ancien hôtel-de-ville où l'escalier est remplacé par une rampe à pente douce qui permettait aux gros personnages d'atteindre à dos de cheval la salle où ils siègeaient.

Un jour, à Paris, comme je me rendais à la gare de Lyon en fiacre, je m'amusais à regarder tout ce que je pouvais voir, car le parcours était si long et le cheval n'était pas pressé. Moi non plus, d'ailleurs. Soudain, au coin d'une maison, je lus les mots "Rue du Foin St-Jacques", ce qui me fit redoubler d'attention. Pas à cause du drôle de nom de rue, c'est certain, car ce nom-là, je le connaissais depuis toujours. Ce fut là que naquit mon grand-père, celui qui assista à l'enterrement de Napoléon 1er. Ce que je cherchais des yeux, c'était une vieille tour, seul vestige d'une ancienne église, où il avait joué dans son enfance.

Si telle chose m'arrivait au jour d'aujourd'hui, je ferais arrêter mon fiacre pour mieux examiner ce qui m'intéresse. Mais, alors, je croyais toujours que je reviendrais et pourrais revoir tout ça une autre fois, quand je ne serais pas en route pour Dijon et autres lieux.

On ne se doute guère des surprises que la vie nous réserve!... Le beau Paris, le Bretagne enchanteresse, les lacs bleus, les rivières tranquilles ou bondissantes, les merveilleux monuments édifiés de la main soigneuse de nos aïeux, tout cela appartient au passé déjà lointain. Au moins, j'ai de beaux souvenirs pour égayer ces jours gris qui sont l'apanage de tout le monde.

Dernièrement, la **Survivance** nous offrait un article "La musique adoucit les moeurs." Il y était question d'un petit chien et de ses idées sur la musique. Et bien! mon chien, lui aussi, a ses petites idées sur le sujet. Il m'arriva, je ne sais trop pourquoi, de me mettre à chanter l'Ave Maria de Schubert. Dès les premières notes, mon chien leva la tête et me lança un regard stupéfait avant de me servir un accompagnement de son cru, en sourdine, heureusement! C'était tellement drôle que je continuai, rien que pour l'écouter. Pourtant, je ne chantais pas fort, et ma voix n'est pas criarde! Pour une raison ou pour une autre, mon chien n'admirait évidemment pas mes efforts musicaux. L'explique qui pourra!

Notre pauvre poste de radio ne semble pas plaire à tout le monde, mais ce serait vraiment trop lui demander! Certains voudraient des programmes albertains pour des Albertains. Cela me semble mesquin. J'aimerais quelque chose de plus large, et de moins monotone et ennuyant. Sûrement, toutes les excellences ne sont pas le monopole de notre province, il doit y en avoir ailleurs.

Ensuite, la "musique juive" m'a surpris et amusé. Moi, ce que j'entendrais par cela, ce seraient les chants de la synagogue. Il me répugne toujours de voir tout ce qui est juif mis en bloc pour le dénigrer. Là, comme ailleurs, il y a du bon et du mauvais. Meyerber, Mendelsohn et autres étaient Juifs. Serait-ce dire que leurs compositions musicales ne sont pas admissibles chez nous?

Cela me rappelle une bonne dame qui était scandalisée parce que je demandais des ouvrages allemands pendant la guerre. Elle croyait que la langue de Schiller et de Goethe devait être mise au rancart parce que Hitler faisait le fou!

En voilà assez pour aujourd'hui. Je vous quitte, cher ami, en vous présentant mes meilleurs salutations.

Zéphyrin

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.

L'Heure dominicale

Il y a déjà plusieurs années, les autorités ecclésiastiques, de concert avec la Société Radio-Canada, organisaient les émissions de l'Heure dominicale. Cette heureuse initiative, utilisant le très efficace moyen d'expression qu'est la radiodiffusion, a apporté, on le sait, d'inappréciables lumières aux auditeurs catholiques.

Cette année, le comité interdiocésain qui dirige l'Heure dominicale, a cru bon de changer sa formule; dans l'esprit des directeurs, il ne s'agissait évidemment pas de discréditer l'oeuvre si considérable accomplie jusqu'ici, mais plutôt de s'adapter à un besoin pressant de l'heure.

La nouvelle Heure dominicale porte particulièrement sur les problèmes sociaux, apportant son message à la famille, à la profession, à la cité. Surtout, elle donne au laïcat une splendide occasion d'accomplir son travail d'apostolat, de remplir la mission d'Action catholique à laquelle les Papes l'ont appelé.

Pour le moment, cet apostolat met l'accent sur les problèmes sociaux en travaillant à la rechristianisation des relations entre les hommes; il ne néglige pourtant en rien de faire fleurir les vertus chrétiennes dans les âmes des auditeurs, en les conviant à la pratique d'une vie intérieure solide et génératrice d'action.

Depuis bientôt six mois, l'Heure dominicale, ainsi transformée, est radiodiffusée chaque semaine par le réseau français de Radio-Canada. La première est transmise chaque samedi: cette partie doctrinale expose le sujet qui sera discuté le lendemain. La seconde passe sur les ondes le dimanche soir.

Chaque dimanche, on invite un groupe de laïcs à discuter d'un problème déterminé. Ces personnes, choisies dans les milieux les plus divers, témoignent par leur présence de la mission particulière qui incombe au laïcat; tantôt ce sont des professionnels, tantôt des hommes de métier, tantôt des patrons, tantôt des travailleurs, souvent des pères ou des mères de famille.

A quelque milieu social ou état civil qu'ils appartiennent, ces gens viennent apporter à ceux qui sont aux écoutes le fruit de leurs études, de leurs expériences, de leurs réactions en face des nombreuses situations que la vie moderne présente au chrétien. Leur message prend une valeur sans égale, car il dit comment la vie chrétienne bien comprise peut et doit s'incarner dans toutes les sphères de l'existence, ce qu'on peut réaliser quand on s'appuie sur la doctrine sociale de l'Eglise.

Les thèmes de discussion sont choisis par un comité interdiocésain.

Chaque thème s'inspire spécifiquement d'un texte de S.S. le Pape Pie XII; le titre général du programme évoque ce souhait du Souverain Pontife: "Voir au plus tôt, d'un monde vieilli et tombant en ruines, surgir un monde nouveau, plus sain et mieux ordonné."

Comme on l'a dit plus haut, les forums de l'Heure dominicale portent cette année sur la vie sociale; de façon plus particulière, on s'attache à y étudier les problèmes qui concernent les professions et les métiers les plus importants.

Toujours on fait appel a des personnes qui, par leur valeur humaine et chrétienne, représentent adéquatement leur métier et leur milieu de vie; les témoignages qu'apporte l'Heure dominicale aux radiophiles sont donc singulièrement éloquents.

L'Heure dominicale passe chaque semaine à CHFA; la première partie, le samedi, à 5h. 30 p.m.; le forum, le dimanche, à la même heure.

La Bible vous parle

Ayez entre vous les sentiments qui furent ceux du Christ-Jésus. Lui qui était de condition divine, il ne crut pas devoir garder jalousement son égalité avec Dieu; il s'anéantit lui-même au contraire, prenant la condition d'esclave et se faisant semblable aux hommes. Et quant il fut ainsi visiblement tous les dehors de l'homme, il s'abaissa lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'exalta souverainement et lui donna le Nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue proclame, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus-Christ est Seigneur.

(Phil 2, 5-11)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible.)

Malice ou compliment?

Dufresny avait lu à quelques hommes de lettres, une de ses comédies qu'ils louèrent scandaleusement et qui tomba quand même. Piqué d'avoir été dupe du jugement de messieurs, il dit au comte d'Argental:

—Je ne veux plus lire mes pièces à des gens d'esprit: désormais, j'en ferai la lecture à des gens sur qui la simple nature agisse . . . Oui, j'aimerais mieux lire la comédie que je viens d'achever à de bonnes gens, à des imbéciles mêmes, qu'à de beaux esprits de profession. Puisque je vous vois, monsieur d'Argental, voulez-vous que je vous la lise?

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La critique est aisée et l'art est difficile

Le 27 février 1950

Le rédacteur,
La Survivance,
Edmonton..

Cher Monsieur:

Aux critiques qui ont paru dans votre "Tribune Libre" concernant la bonne ou mauvaise administration de notre poste de radio CHFA, j'aimerais ajouter les quelques remarques suivantes:

Lorsque notre poste fut inauguré, voilà quelques mois, le gérant nous invitait à présenter nos critiques et à lui faire savoir nos suggestions. Je suis certain qu'en ouvrant la porte à nos remarques, que ce même gérant et les directeurs du poste espéraient recevoir une bonne et intelligente critique, presentée avec tact et politesse, deux qualités par lesquelles la race française est si bien reconnue à l'étranger. Je suis certain, en même temps, qu'ils s'attendaient à une critique contenant des suggestions positives qui aideraient à l'amélioration des programmes, et non à une critique négative et destructive qu'on aperçoit dans plusieurs des lettres reproduites dans votre journal. Il ne faut pas oublier qu'il est bien plus facile de détruire que de construire.

Il est bien beau d'espérer la perfection et il faut viser vers ce but, mais en même temps, ce n'est pas en détruisant ce qui existe déjà que nous pouvons arriver à cette même perfection. Il vaut mieux demander qu'on inclue telle ou telle chose dans le programme sans attaquer et sans déchirer tout ce qui fait partie du programme actuel. Ceux qui suggèrent qu'on jette tel programme ou tel artiste aux déchets, feraient mieux de réfléchir avant de faire cette proposition au cas où ils se trouveraient enterrés par ces mêmes déchets.

Tournons la page et regardons l'autre côté pour un moment. N'est-ce pas que notre poste est très jeune, âgé seulement de quelques mois, comme un enfant encore dans son berceau? C'est presqu'un miracle, car déjà, à son âge, il marche, il parle et il se défend. Il se permet même des loisirs qui ne sont pas d'un enfant de cet âge; il ose se mettre sur le même plan que les autres postes qui existent dans la province depuis plusieurs années, et il le fait admirablement bien. Au point de vue de la variété des programmes, il dépasse les autres. Il y a des programmes pour tous les goûts.

S'il y a un programme que nous aimons particulièrement, nous n'avons qu'à le faire savoir à la direction du poste et je suis certain que les responsables se feront un plaisir de rendre justice à notre demande, à moins que nous soyons tout à fait avec la minorité. Il n'est pas nécessaire de détruire ce qui plait peut-être à la majorité, pour obtenir ce que nous préferons entendre nous-mêmes.

Bien à vous,
Louis Roy

9742-110e rue
Edmonton.

L'opinion d'un autre jeune

Edmonton, ce 24 février 1950

La Survivance,
Edmonton.

Chers Messieurs,

Quoique M. Lirette soit capable de se défendre lui-même avantageusement contre les principes et la logique d'un nommé J. G., je tiens à m'exprimer sur l'opinion de ce dernier.

En considérant la raison d'être de CHFA, nous constatons que ce poste fut érigé pour la sauvegarde de l'élément canadien-français et catholique, et non pas pour plaire à "nos compatriotes de langue anglaise." Est-il si difficile à comprendre que les programmes doivent être ordonnés à l'amélioration de la mentalité catholique et française? Ce n'est que logiquement que M. Lirette a compris qu'il fallait pour notre poste une mentalité plus catholique et plus française, en un mot une vraie mentalité canadienne-française. Je suis porté à croire que J.-G. se trompe lorsqu'il localise chez son voisin un certain manque de bon sens.

J'admets le fait que les Anglais louent CHFA, mais je me demande simplement où J.-G. a pêché la mignonne idée de considérer les Anglais comme juges attitrés de ce qui est bon pour nous. Il faudrait prouver que ces admirateurs ont un goût affiné pour la musique, qu'ils comprennent le français et qu'ils secondent le but de CHFA, avant de conclure à la valeur éminente de l'opinion anglaise. J.-G. proclame que son opinion est humble. Je regrette que cette humilité ne la cache pas entièrement contre la pauvreté des arguments.

Quant au problème personnel de J.G., il m'intéresse beaucoup. Le poste devenant meilleur avec le temps, notre monsieur en sera d'autant plus fier, son dos se redressera davantage, il lèvera le nez plus haut et il devra se procurer.. de nouvelles bretelles puisque déjà il risque de casser celles qu'il a.

En critique constructive, il en est de plus habile que moi. Alors, je me contente d'appuyer un ami inconnu: Jean Peau d'ours. Tout de même je propose à J.-G. (et à ceux qui partagent son "humble opinion") de lire et de relire la lettre de Jean Peau d'ours, afin de parvenir à comprendre le bon sens plutôt que d'éprouver de la répugnance à sa vue.

Un autre jeune,
8415-91e rue. Elphège Boulet

Pour retenir ces fables

M. le rédacteur.

Nous avions en France, dans mon jeune temps, un excellent moyen d'apprendre les fables de La Fontaine.

C'était un dialogue, en classe, entre le professeur et un élève niais à qui il faisait réciter la fable.

Une des perles dont je me souviens encore se trouvait dans la récitation de la fable: Le loup et l'agneau.

Au lieu de faire dire au loup:
Si ce n'est toi, c'est donc ton frère;
le soi-disant niais débitait:
S'il se nettoie,' c'est donc ton frère.

Vous pouvez imaginer notre gaieté, les rires fous qui interrompaient les acteurs, mais aussi combien le vrai texte se gravait après cela, indélébile, dans nos mémoires.

Cette fort pratique et bien amusante pédagogie s'est-elle perdue, ou l'aurait-on "endisquée"?

Rien n'empêcherait de la recréer ici, peut-être dans des programmes pour les jeunes à CHFA.

Un lecteur

De bonnes suggestions

La Survivance,
Edmonton.

M. le rédacteur,

On demande que CHFA soit Canadien et Albertain, oui, mais sans être chauvin! S.P. a donné la note juste dans "l'observatoire" du 15 février " Pas de faux provincialisme." Il faut observer une certaine mesure dans l'importation, mais il ne faut pas, par parti pris, bannir le Beau et le Bien, pour l'unique raison que "Ce n'est pas de l'Alberta."

Pour être Albertain, il faut du pain sur la planche. Je voudrais vous en apporter une miche par ma suggestion.

Pourquoi ne pas avoir un programme intitulé par exemple: "Nos centres canadiens-français," ou l'on ferait l'historique de nos paroisses? (Situation géographique, aspect du territoire, voie de communication avec les grands centres, ethnographie du milieu, histoire (et développement) paroissiale, municiaple, commerciale, agricole; production, espérance etc., etc....)

Le tout pourrait être commandité par la paroisse avec le concours des marchands. Car il faut apporter de... l'eau au moulin.

Programme difficile? oui, mais pas au point d'être impossible. Dans la majorité des paroisses, on trouverait quelqu'un pour ce travail, on le constate par les lettres de la "tribune libre" de la Survivance, puis il y a MM. les curés, les religieuses, les instituteurs, les institutrices etc.....

Ce serait de la petite histoire, mais combien intéressante! Qui donc voudrait se charger de ce mouvement?

L'A.C.F.A. (ample matière qui donnerait de l'activité aux cercles. La Survivance? (le journal pourrait en retirer profit en publiant ces études avec photo; d'une pierre deux coups).

Le collège? (magnifique travail pour l'A.C.F.A. des jeunes sous forme d'enquêtes)

Certes ce programme n'est pas pour cet hiver, mais il faut commencer. Aussi je lance l'idée qui pourra être revisée, améliorée. Qu'en dites-vous?

D. Vitamines.

Encore le "Minuit"!

M. le rédacteur;

Récemment, un curé de campagne écrivait dans vos colonnes pour critiquer l'usage de "Minuit, chrétiens".

S'il prétend l'exclure de l'église, pourquoi tant s'écrier contre son usage à la radio? N'aimons-nous pas y entendre **l'Ave Maria ou Les Rameaux?**. . .

Si "Minuit, Crétiens", qui fait les delices de tout le monde, est si mauvais, pourquoi n'y aurait-il pas une defense générale à son sujet? D'ailleurs, quels mots et idées de ce cantique sont-ils contraires à la morale?

Si un évêque et même un cardinal en ont défendu l'usage à l'église, cela ne veut pas dire qu'il est défendu ailleurs.

J'ai un livre de cantiques approuvé par un évêque, et j'y trouve "Minuit, chrétiens". D'ailleurs ce cantique est tellement lié à nos traditions que sans lui Noël ne semblerait être Noël. Lorsque Rome parlera, alors on saura à quoi s'en tenir.

Un lecteur.

A l'ouverture d'une nouvelle école à Morinville

Mardi le 21 février restera un jour mémorable pour les élèves de l'école Thibeault et pour toutes les personnes qui assistaient à l'ouverture officielle et à la bénédiction de la nouvelle maison d'enseignement. Quatre classes intermédiaires qui jusqu'ici logeaient au couvent, temporairement depuis des années, habitent maintenant le nouvel immeuble, tout à fait moderne et parfaitement aménagé.

M. Wilfrid Labonté, président de la commission scolaire, ouvrit la nouvelle école, en dénouant les cordons qui en fermaient l'entrée, et introduisit les invités et les visiteurs dans les spacieux corridors en bordure des quatre classes resplendissantes de lumière et remplies de joyeux élèves. Après la bénédiction des crucifix et de la maison, l'assemblée de circonstance eut lieu au sous-sol divisé en deux grandes salles de récréation. M. le président souhaita la bienvenue à tout le monde et remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de l'entreprise. M. l'inspecteur Scott, représentant le bureau de l'instruction publique, félicita les commissaires et les citoyens d'avoir si bien réussi à régler une crise de logement qui depuis longtemps réclamait leur attention. Dans un éloquent discours M. J.-O. Pilon, président de l'association des commissaires bilingues, voulut voir dans cette nouvelle école, un monument à la mémoire des pionniers de la paroisse qui depuis 45 ans ont fait maints sacrifices pour maintenir et améliorer leurs maisons d'éducation. Entre les discours, un petit concert fut donné par les élèves de l'école neuve que tout le monde avant de partir visita en détail.

Allocution de Mgr Emile Tessier

C'est en effet, aujourd'hui, un jour de joie, presque de triomphe. Il est évident, à vous voir, que celles qui enseignent, comme ceux et celles qui étudient, sont dans la joie de voir un rêve se réaliser.

Cette cérémonie d'inauguration et de bénédiction d'une école neuve est un anneau de plus qui s'ajoute à la longue chaîne des maisons d'éducation qui encerclent notre province— maisons sur lesquelles flotte le drapeau canadien, symbole d'unité, où la jeunesse acquiert, en plus de l'instruction règlementaire, une instruction chrétienne et religieuse si nécesaire au couronnement d'une éducation pratique et complète.

Nous devons féliciter le président ainsi que les contribuables de l'ancien district Thibeault qui ont dressé les plans de cette école. Elle contribuera largement à la cause primordiale de l'éducation de la jeunesse. L'école intéresse non seulement les parents, mais l'Eglise. Ces institutions se fondent dans l'intérêt commun que méritent et que reçoivent nos enfants. Les paroles de la bénédiction d'une école se prêtent à des réflexions sages:

"Que ceux qui enseignent le fassent avec sagesse, patience et persévérance, et que ceux qui s'intruisent retiennent dans leurs mémoires les leçons et les exemples. et les mettent dans leur vie."

Allocution de M. J.-O. Pilon

Permettez-moi de féliciter les gens de Morinville par leurs commissaires pour l'école bénite aujourd'hui. C'est un monument dédié aux pionniers d'il y a 50 ans. Comme l'infatigable M. Morin, leur curé, les pionniers de Morinville étaient trempés de l'esprit de travail, de l'amour du sol. S'ils étaient venus pour faire de l'argent, ils seraient retournés sans délai. Demandez aux Tellier, aux Houle, aux Turgeon, ce qu'ils venaient faire. Ces gens de la première heure avaient confiance qu'en Alberta nous pouvions bâtir, et bâtir solidement. Nous avions la guarantie qu'ici comme ailleurs nous pouvions enseigner notre religion.

Les religieuses, arrivées à Morinville il y a plus de 45 ans, avaient confiance, elles aussi. Elles avaient alors deux classes: elles en ont actuellement douze. Il n'y a pas un district enseignant le français où l'on ne trouve pas une graduée du Couvent Notre-Dame.

C'est vous qui entrez dans cette école qui, dans dix ans, allez compléter vos études et qui irez distribuer le pain de l'instruction à d'autres enfants de la province. C'est un défi que je vous lance; j'espère que les parents, eux aussi, relèveront ce défi.

Je ne voudrais pas m'aventurer sur le sujet de l'éducation, mais je tiens à vous dire que je suis heureux d'être ici et de voir le travail accompli grâce à la persévérance des gens de Morinville. Ils eurent suffisamment de confiance pour rester ici et pour bâtir une école. Aujourd'hui, ils en ont bâti une autre. Ils méritent toutes nos félicitations.

* * *

Dernièrement, Mme Alphonse Trottier, du bureau de poste, eût la joyeuse surprise de revoir, après 31 ans, une amie de couvent, Mme Chas. O. Gravel, de Montréal. Elle était accompagnée de son frère, M. Elphège Gouin, de Vancouver. Après deux jours passés à Morinville, à raviver de bons vieux souvenirs, les visiteurs ont poursuivi leur voyage à Vancouver.

* * *

M. Roland Riopel et son épouse Raymonde Perras sont les joyeux parents d'une jolie fillette, née le 14 février, qui a reçu au baptême les noms de Jeanne-Hélène-Marie. M. et Mme J.-H. Perras grands-parents maternels, ont été de cérémonie.

Décès d'un converti devenu évêque

Londres. — Mgr H. L. Posquitt, évêque catholique de Leeds depuis 1936, est décédé d'une maladie de coeur. Il était passé de l'Eglise anglicane à l'Eglise catholique en 1917.

C'est en conduisant un pèlerinage à Lourdes qu'il a été terrassé, en juillet dernier, par le mal qui devait lui être fatal.

TRIBUNE LIBRE

Deuxième lettre du Métis

M. le directeur,

Monsieur J. G., le spirituel correspondant de Bonnyville, a raison. M. Lirette s'égare. Faut-il le plaindre ou l'en blâmer? Cherchons plutôt à le comprendre. Je me fais peut-être illusion, mais en qualité de métis, participant également à la culture montagnaise et à la civilisation française, je m'imagine comprendre le point de vue de M. Lirette et les sursauts d'indignation de ce bon Monsieur J. G.

Pendant plusieurs années, M. Lirette s'est dévoué à la tâche d'instruire, d'éduquer, de "civiliser" nous, Métis et Indiens. Il a constaté tout ce ce que cette oeuvre coûtait d'argent et de dévouement. Au soir de sa vie, il revient parmi les siens. Et voici qu'il découvre qu'il s'est trompé, qu'il a perdu son temps. C'étaient les sauvages qui étaient civilisés. Alors, M. Lirette veut reprendre chez les siens ce qu'il a fait pendant 20 ans et plus chez les sauvages: les éduquer. Simple déformation professionnelle. Au contact des Indiens et des livres, M. Lirette a perdu le sens des réalités et il a oublié bien des choses.

Il a oublié d'abord que nous sommes un peuple enfant, ou devrais-je dire un peuple qui retourne en enfance. Il ne nous faut rien de bien compliqué. La belle musique, ça nous dépasse. Mais le chanteur des prairies et les autres cowboys, c'est simple, c'est enfantin, c'est niais, ce n'est pas grammatical, mais c'est à notre portée. Il ne faut pas viser trop haut pour commencer. N'y a-t-il pas même des auditeurs qui sont pris de vertige à scruter la profondeur des aperçus culinaires de ma tante Orize? J'admets que la radio doit éduquer le peuple, mais il faut d'abord qu'elle parle la langue du peuple. J'approuve notre poste de s'en rendre bien compte, il est de plus en plus peuple. On pourrait nous donner encore Nazaire et Barnabé, la Poune et TiZoune, nous lire Ladébauche. Voilà, me semble-t-il, le niveau idéal d'où il faudrait entreprendre l'éducation populaire.

Vos Cris et vos Montagnais, cher M. Lirette, parlaient sauvage quand ils parlaient leur langue. Nos annonceurs (pas tous) parlent iroquois quand ils s'essayent au français. Mais ce n'est pas leur faute, M. Lirette, prenez-vous-en à nos écoles et à nos collèges: ils en sortent. Patience, à mesure que le niveau du poste se relèvera, ils apprendront tout doucement à lire couramment. Que diable! Paris sera toujours; excusez: Paris ne s'est pas fait en un jour.

M. Lirette oublie encore autre chose, c'est que nous sommes un peuple vaincu et que nous l'avons bien compris. Nous avons à nous faire pardonner d'être restés un tant soit peu français.

Plusieurs d'entre nous avaient pensé, avec quelque raison, que nous aurions dû mettre un peu d'anglais à notre radio. Ceci aurait prouvé à nos vainqueurs que nous ne leur gardions pas rancune de nous avoir si longtemps empêchés de nous payer à nous-mêmes et à nos frais un poste de radio français. C'eût été bien.

Puisqu'on ne nous permet pas d'irradier en anglais, il semble du moins que nous devrions nous rapprocher le plus possible des émissions anglaises. Ne faisons pas trop de cas de la littérature et de la musique française, du folklore littéraire et musical canadien, mais cherchons à copier de plus près possible ce qui se fait chez nos compatriotes de langue anglaise, ça leur fera plaisir, ça leur prouvera que nous n'avons pas de préjugés. Que nos chansons soient des traductions très très simples des derniers succès américains. Qu'on nous donne tant qu'on pourra du boogie-woogie et du jazz, ce serait malhabile de jouer autre chose.

Et puis, diantre, il faut donner justice aux anglais, comme disait Monsieur l'inspecteur. Un poste où l'on parle "bon français" toute la journée, où l'on chante en français, où l'on prie, moi je prétends que ce n'est pas juste pour les anglais et les protestants.

Voilà pourquoi je pense que Monsieur J. G. de Bonnyville a parfaitement raison. Le poste CHFA est ce qu'il y a de *mieux* et *nous* en *sommes* fiers.

Par ailleurs, je comprends que M. Lirette soit un peu désorienté. Cher M. Lirette, vos sauvages avaient leurs chants de guerre et leurs danses nationales et ils en étaient fiers. Nous avons TiZoune et le chanteur des prairies, qu'avons-nous à regretter?

D'ailleurs n'y a-t-il pas un bureau de directeurs à ce poste CHFA? Il doit être composé de gens avertis et cultivés. Ils se rendent bien compte de la puissance de ce moyen d'éducation qu'est la radio. Je suis convaincu qu'ils ont déjà pris des mesures très sages à ce sujet et que d'ici une cinquantaine d'années, nous en verrons les premiers résultats.

Monsieur le rédacteur, je vous salue,
Jean Peau d'Ours

Los Angeles

Samedi, le 18 février, notre cercle donnait un souper à la dinde. C'était la première fois, me dit-on, qu'on donnait un tel souper un samedi soir. C'est une idée de notre nouvelle présidente, Mme G.-L. Elliott, et elle obtint un grand succès. On comptait 175 couverts. On craignit même de devoir aller à la chasse à la dinde. Nous avons été surpris de découvrir un si grand nombre des dames qui étaient contentes de ne pas faire et défaire le souper du samedi soir chez elles.

Plusieurs visiteurs d'Ottawa y prenaient part, parmi lesquels le Dr Parent, d'Ottawa qui se rend ici chaque hiver chez son ami, M. Jos Brisson, retiré des affaires à Long Beach; puis un groupe de quatre Bernadin d'Elie, Manito... centre entièrement canadien-français; ils sont ici chez leurs nombreux parents Bernadin, de Santa-Monica; M. et Mme Edouard Paradis, de Storthoaks, Saskatchewan, chez leurs amis; M. et Mme Auguste Bousquet; le jeune Roland Darveau, de Québec, ici depuis 5 mois, enchanté de trouver un aussi grand nombre de Canadiens à Los Angeles.

Nous fûmes surpris de voir arriver M. Moïse Chevigny, si malade depuis sa dernière visite au Canada, l'été dernier. Le Dr Touriel semble l'avoir remis sur pied. Encore une fois, il est prouvé que les docteurs sont bons à quelque chose. Le souper fut suivi d'une danse. La salle était remplie: pas 700 personnes, comme à une soirée de l'A.C.F.A. d'Edmonton, mais plusieurs tout de même.

Je dispute parce que notre Feuille d'Erable, petit journal de notre cercle, publie trop d'articles en anglais.

Nous envoyons nos sympathies aux membres de la famille de Mme Marie Tremblay, de Lamoureux. Nous les avons bien connus et avons passé de bons moments avec eux.

Mlle Maria Teresa Serrano, consul du Nicaragua à Los Angeles, résigne son poste pour devenir religieuse. Elle entrera chez les Soeurs des Saints-Noms, à Oakland. Elle était le plus jeune consul ici, n'étant âgée que de 23 ans lorsqu'elle fut chargée de cette fonction en janvier 1948. Elle reçut son éducation à Nicaragua, Los Angeles et Oakland, dans des couvents et collèges catholiques.

* * *

Notre archevêque, Son Exc. Mgr McIntyre, se prépare pour se rendre à Rome en juin, à la tête d'un groupe de pèlerins. Le groupe partira de New-York, il s'arrêtera à Lisbonne et Fatima. Au retour, il visitera Lourdes. D'autres groupes suivront plus tard. Le coût du pèlerinage est de $963,00. Cette somme comprend les dépenses générales sur les bâteaux, les trains et dans les hôtels, les repas, les excursions touristiques. Impossible de faire un tel voyage à meilleur marché.

* * *

Notre "Feuille d'Erable", petit journal de notre cercle, réapparaît après quelques mois d'absence. Cette fois, il est sous la direction de M. Louis Nérou, à qui nous souhaitons bon succès. Nous apprécions notre "Feuille". Elle semble vouloir devenir bilingue, ce que regretteront nos anciens et nos purs canadiens, et moi-même.

J.-R. Thibaudeau

Pour un apostolat familial

Trois excellentes revues
"Foyers", pour les parents;
"Filles et Garçons", pour la jeunesse;
"Le Prêtre et la Famille", pour le clergé.

Voilà les trois principaux instruments de travail de l'Association du Mariage Chrétien que dirige en France M. le chanoine Jean Viollet.

C'est d'abord "Foyers", revue de spiritualité des laïcs, dont les directeurs ne sont autres que le chanoine Viollet lui-même et Joseph Folliet. La revue "Foyers" initie les époux et les parents aux secrets de faire de la vie conjugale et familiale ainsi que de l'éducation des enfants, une véritable réussite chrétienne.

Vient ensuite la revue "Filles et Garçons". Courageusement, lucidement, elle entend poser le problème de l'amour et du mariage non seulement aux fiancés, mais encore aux jeunes gens et aux jeunes filles, à partir de 17 ou 18 ans. Elle répond, non pas à leur curiosité, mais à leur légitime exigence. On y trouve des profils psychologiques, des consignes morales, des enquêtes communes, des méthodes et des plans de travail pour groupes ou cercles d'études.

Le souci reste toujours de donner au garçon comme à la fille une connaissance plus claire de soi-même et une analyse aussi franche que possible de la psychologie du sexe opposé. Cette formule de revue est unique en France, et même dans le monde.

Enfin, il faut attacher une importance particulière à la revue de pastorale familiale "Le Prêtre et la Famille". L'influence qu'a exercée cette revue depuis au delà de 25 ans est aujourd'hui manifeste. Elle est susceptible d'intéresser tous les prêtres qui comprennent que le renouveau chrétien familial est le fondement du renouveau chrétien de la société en général.

Chacun de ces revues paraît 6 fois par an. On peut s'y abonner au Canada au prix de $2.00 chacune, deux revues pour $3.50 et les trois pour $5.00, en s'adressant au **Service Général d'abonnement Benoit Baril, 4234, rue de la Roche, Montréal-84.** Spécimens adressés sur demande contre 15 sous en timbres pour chacune des revues.

Compliment habile

Un jour que Louis XIV venait de gagner une bataille, le duc du Maine, à qui son précepteur avait donné congé en mémoire de cet événement, vint dire au roi: Sire, je deviendrai un ignorant: mon précepteur me donne congé toutes les fois que Votre Majesté remporte une victoire.

"Je me souviens"

Visages du Québec

Ce superbe orignal a été surpris par le kodak en plein coeur du Parc National, près du Lac des Ecorces, au nord de la ville de Québec. Ce parc couvre une superficie de plus de 4,000 milles carrés, compte plus de 1500 lacs et une multitude de rivières. C'est un sanctuaire où la faune québecoise vit en toute quiétude. C'est aussi le rendez-vous de milliers de sportifs et de touristes.

LEGAL

A l'occasion de l'assemblée des commissaires d'école de langue française de la région d'Edmonton, tenue à Legal mercredi soir le 15 février, une association a été formée dont les membres de l'exécutif sont les suivants: président, M. Paul Chauvet, de Legal; vice-président, M. Wilfrid Labonté, de Morinville; secrétaire, M. Paul-Emile Brochu, de Morinville. Nous sommes reconnaissants des bons conseils et encouragements reçus en cette occasion du Rév. Père Berthold, o.f.m., du Rév. Père St-Arnaud, o.m.i., et de M. J.-O. Pilon.

* * *

Le R.P. Berhold, o.f.m., a visité les écoles la semaine dernière et M. Forcade, commissaire, l'a accompagné durant toute la journée. Ce fut pour lui une bonne occasion de se rendre compte de la valeur de l'enseignement. Il est à souhaiter que partout l'un des commissaires accompagne le visiteur de nos écoles. Ils pourraient ainsi mieux connaître les problèmes scolaires dont ils sont chargés au nom de tous les parents.

* * *

Une réunion des Fermiers unis de la paroisse a eu lieu lundi soir dernier à la hutte. Un bon nombre de membres du cercle local ont profité de cette occasion pour entendre le président général de l'Alberta F.U.A., M. Stimple, ainsi que M. Louis Normandeau. Ces distingués visiteurs ont certainement su intéresser et instruire les nôtres sur leurs problèmes, et surtout les exciter à un nouvel effort de coopération plus active au sein de leur organisation locale.

* * *

Nous apprenons avec regret qu'une autre de nos maitresses nous a quittés en fin de semaine pour un séjour à l'hôpital de Westlock où elle subira probablement une opération. Nous voulons parler de Mlle Jeannette Provost. Nous lui souhaitons un heureux et prompt retour. Mme Lucien Lorieau est encore au service du grade sept en attendant le retour de Soeur Bezaire.

* * *

M. Alfred Paquette nous quittait pour une deuxième fois, en fin de semaine, pour l'hôpital de Westlock. Quelques semaines de repos lui assureront, nous l'espérons, une guérison complète.

* * *

Dimanche prochain, le premier du mois de mars, les membres du C.Y.O. tiendront leur communion générale et leur déjeuner. Nous espérons que le plus grand nombre y prendra part. On nous dit aussi que notre C.Y.O. organisera une partie de cartes dimanche prochain au profit de la paroisse.

CLUNY

Dernièrement, les Chevaliers de Colomb organisaient une agréable petite soirée pour fêter l'enterrement de vie de garçon de leur confrère, Albert Gibeau. Tout le monde s'est bien amusé.

* * *

Samedi, le 18, le R. P. Maheu bénissait le mariage de Mlle Marguerite Gregory, de Hussar, et de M. Albert Gibeau. La mariée, dans une élégante robe de satin, entrait à l'église au bras de son père. M. Désiré Gibeau servait de témoin à son frère. Mlle Thérèse Desjardins et M. Ralph Gregory agissaient comme fille et garçon d'honneur. A la sortie de l'église, les Chevaliers de Colomb faisaient garde d'honneur aux mariés. Après la cérémonie, il y eut réception chez la mère du marié, ensuite dîner chez les parents de la mariée. Les heureux époux partaient durant la soirée pour Vancouver et Seattle. Au printemps, ils se rendront à Lajard, Sask., où se trouve située leur ferme.

* * *

M. et Mme R. Portelance (Florence Gibeau) sont en promenade ici. Ils assistaient au mariage de M. Albert Gibeau.

* * *

M. Georges Cretin, accompagné de son frère Albert, prenait l'avion pour Vancouver. M. Cretin suivra des traitements pour la paralysie infantile. M. Cretin est invalide depuis un bon nombre d'années. Espérons qu'avec ces traitements, il parviendra à marcher. Bonne chance et bon courage!

* * *

Nous avons un petit malade en la personne de Léo Cretin, fils de Charles Cretin. Le médecin lui a ordonné de prendre un repos au lit pour six semaines. Tout ceci est causé par la fièvre rhumatismale.

* * *

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Pierre DesHayes, Gleichen, autrefois de Cluny, survenue à l'hôpital Ste-Croix de Calgary. Il était souffrant depuis plusieurs semaines. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse et une fille, Mme Patton, de Calgary.

* * *

La neige a beaucoup fondue ces derniers jours. Espérons que le mois de mars ne montrera pas ses grosses dents.

Proverbe

Mieux vaut tard que jamais. Si vous êtes en retard, pourquoi ne payez-vous pas votre abonnement dès aujourd'hui?

McLENNAN

La partie de cartes du 19 février, organisée par les dames, a remporté un plein succès, y compris la séance qui clôturait la soirée. Mme Emile Dubrûle était à la tête du mouvement et avec son initiative habituelle et sa compétence; elle confectionna avec l'aide de quelques dames et Mme L. Benoit, les beaux costumes que l'assistance a bien admirés. Mme Val Frey fut chargée d'organiser le chant, la musique et une partie des décors. Les dames dont les noms suivent: Mmes L. Benoit, L. Chalifoux, J. Lessard, E. Fortier, G. Lamothe, A. Demeule, O. St-Louis, Eugène Dubrûle, R. Lussier, Jos Gagnier et Couet, ont chanté en choeur les morceaux suivants:

Ouverture: Venez garçons et filles, chanter la "bonne chanson"; "Funiculi, Funicula"; "Quand nous serons vieux"; "Fais dodo mon petit gars". Il y eut trio de musique par MM. Hector Dubrûle, guitare, Bernard Dubrûle, violon, et Emérentienne Dubrûle, piano.

Nous entendîmes un solo de piano par Louise Kaiser, duo par Jacqueline Doucet et Hélène Frey. "La bohémienne" fut chantée d'une belle voix, bien appropriée par Mme Eugène Dubrûle, qui suscita de chaleureux applaudissements. Deux petites bohémiennes l'escortaient: Yvette Fortier et Edniée Lamarre. Mlle Verrette répétait en écho dans les montagnes simulées, le chant bohémien.

Au cours de la soirée, une grosse bonbonnière, offerte par Mme Emile Dubrûle, fut mise à l'enchère et gagnée par le Docteur Piché. Une boite de chocolats, offerte par Mme Piché, revint à M. Paul Dubrûle. Le prix du bridge fut gagné par M. Percy Jones et Mme G. Gagné. Le prix du whist par Mme A. Labbé et M. A. Dancause. Le goûter fut servi par Mmes E. Dubrûle, Doucet, Piché, Verrette et Landry.

Les Dames sont satisfaites des résultats financiers et méritent des éloges pour leur beau travail en commun, tout spécialement Mme Emile Dubrûle, président des Dames de Ste-Anne.

* * *

La partie de gouret de dimanche dernier, à McLennan, fut gagnée par l'équipe de McLennan, contre les Fairview. Félicitations à nos joueurs.

* * *

Mme R. Lussier se rendait en hâte à Edmonton ces jours derniers, appelée auprès de sa mère Mme Régnier, de Donnelly, tombée gravement malade en voyage à Edmonton. Mme Lussier nous apprend que sa mère prend du mieux.

* * *

Dimanche soir, le 26, la troupe Carmel venait nous jouer "Le roi des Gangsters", comédie qui a été appréciée et bien applaudie. Cette soirée, organisée à l'improviste, fut tout de même un succès. M. et Mme Carmel s'étaient adjoint pour la circonstance des talents locaux de Falher, où les artistes ont élu résidence depuis peu. Meilleurs voeux de succès dans leur nouvelle entreprise.

Chez les Chevaliers

Conseil Grouard

A la réunion de jeudi, le 23 février, on a connu les noms des deux heureux qui ont l'occasion de faire le pèlerinage à Rome et dont le Conseil défraiera une partie des dépenses de voyage: MM. Ernest Nicolet et Hercule Lamoureux.

Une autre décision importante, prise par le Conseil, a été de favoriser les groupements de Chevaliers dans les paroisses, avec, comme but, l'étude du programme de l'année adapté à chaque milieu. C'est une expérience qui devrait aider la pénétration des principes chrétiens dans la vie de nos catholiques au cours de l'Année sainte. Le Conseil, à sa réunion mensuelle, étudiera les réactions des diverses localités et prendra des décisions en conséquence. C'est, en d'autres termes, l'Action catholique des adultes.

Jeudi soir, veille du premier vendredi du mois, marque l'ouverture du programme religieux de l'Année sainte avec la nuit d'adoration, d'après les directives de notre Saint-Père le pape: prière et pénitence.

BEAUMONT

Vendredi, le 10 février, les paroissiens de Beaumont furent chagrinés d'apprendre la mort subite de Mme Elmina Goudreau, âgée de 57 ans. Elle est morte pendant son sommeil. Depuis quelques jours la défunte était malade. Elle avait même consulté un médecin, mais rien ne laissait prévoir une mort si soudaine. Mme Goudreau demeurait avec sa mère, Mme Philomène Morin. Elle laisse pour pleurer sa perte, deux filles: Mme Eric Vallée, de Beaumont; Mme Raymond Massé, d'Edmonton; sa mère; deux soeurs: Mme Oscar L'Heureux, de Beaumont, Mme A. Théberge, de Picardville; deux frères: Arthur, de Beaumont, et Emile, de Mercoal; 16 petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu mardi matin, le 14 février, à l'église Saint-Vital de Beaumont, parmi une nombreuse assistance de parents et d'amis de Beaumont et d'Edmonton. M. l'abbé J.-E. Lapointe chanta le service funèbre, accompagné des RR. PP. Girard et Riffle, comme diacre et sous-diacre. On remarquait aussi au sanctuaire M. l'abbé Normandeau, grand ami de la famille. Les porteurs étaient les neveux de la défunte: MM. Emile Goudreau, Georges Goudreau, Lucien L'Heureux, Roger Morin, Ernest Charest, Jérémie Fortin. Comme Mme Goudreau était dame de Sainte-Anne, la bannière, portée par Mme Arthur Hérard, assistée de Mmes J. Goudreau, E. Goudreau, W. Hérard et J. Désaulniers, était en tête de la procession funèbre. La maison Connelly-McKinley était en charge des funérailles.

* * *

Un autre beau mariage a été enregistré dans les archives paroissiales de Saint-Vital de Beaumont. Le 13 février dernier, à 10 heures a.m., Mlle Lorette Demers unissait sa destinée à M. George Morgin, de Kamloops, C.C. M. Marcel Demers servait de témoin à sa soeur, Lorette, et M. Léger Demers, accompagnait M. Morgin.

La jeune mariée portait une longue robe blanche en satin et dentelle avec voile de même longueur. Son bandeau de perles était retenu de chaque côté par une rose. Son bouquet était composé de roses rouges. Mlles Simone Bérubé et Rollande Blackburn, d'Edmonton, étaient filles d'honneur. M. Lucien Demers et M. J.-L. Morgin agissaient comme garçons d'honneur. Mme Maurice Goudreau toucha l'orgue et Mme A. Hérard nous fit entendre l'Ave Maria de Gounod. Après la cérémonie, tous se dirigèrent vers Edmonton. Aux nouveaux mariés, nous souhaitons nos meilleurs voeux de bonheur, santé et longue vie.

* * *

Une fille est née à M. et Mme Clarence Rivard. Nos félicitations.

* * *

L'assemblée générale de la caisse populaire a eu lieu dimanche, le 12 février. M. L. Hébert, d'Edmonton, était présent. Le résultat financier était surprenant. M. Eric Vallée a été réélu président et directeur; M. W. Hérard, président du comité de crédit; M. Alex Bérubé, président du comité de surveillance. Les nouveaux directeurs sont MM. Emile Chalifoux, Maurice Gobeil et Laurent Goudreau.

BONNYVILLE

Dimanche le 19 février, eut lieu une jolie réunion familiale à la salle paroissiale, sous les auspices de nos jeunes de la J.A.C. (jeunesse agricole catholique). L'entrée était gratuite et on donna deux prix d'entrée. Il y eut sauterie et chansons pour tout le monde. Mlle Lorarine Baril accompagnait les danseurs avec son accordéon-piano; M. Eugène Coulombe joua du violon, Mme N. Vallée et Mlle Gracia Lapierre, du piano. Le jeune Henri Rivard était maître de cérémonie. Tous gardent un bon souvenir de cette belle soirée.

* * *

Le 21 février plusieurs personnes des deux sexes s'habillèrent en "mardi-gras" comme dans la province de Québec et apparurent dans la salle paroissiale où une foule nombreuse les attendait. Cette belle soirée était organisée par les Chevaliers de Colomb. Nos acteurs, habillés tous différemment et faisant toutes sortes de contorsions, firent bien rire les assistants. Il y eut danses, chants, etc. Même on a tiré à la "jambette" et notre grand chevalier s'est fait renversé par une petite femme habillée en homme. Un délicieux goûter fut servi à tous les gens dans la salle. A minuit on se retira enchanté de la belle veillée candienne. A quand la prochaine?

* * *

M. Albert Husereau a remplacé M. W. Paquette comme commissaire d'école de la ville. Nous en profitons pour remercier sincèrement de ses longs services M. W. Paquette. Durant 24 ans il s'est dévoué sans compter, corps et âme, à l'éducation de notre chère jeunesse. Il ne reculait jamais devant les difficultés et parvenait toujours à son but. Les instituteurs, institutrices et enfants d'école perdent un zélé patriote canadien-français, un défenseur de leurs droits. Continuez, M. Paquette, à vous intéresser à nos chers enfants, dans la mesure du possible. Nous souhaitons à M. Albert Husereau grand succès dans sa nouvelle charge de commissaire. En vrai patriote, il a notre confiance et nous ne doutons pas qu'il sera d'une aide précieuse aux autres commissaires de la ville.

* * *

Les élèves et anciens élèves des Frères Maristes sont invités à l'Institution San Leone Magno à Rome s'ils désirent faire le pèlerinage du jubilé. Les Frères Maristes seront heureux de faire leur connaissance et durant les mois de juillet, août et septembre, pourront les héberger pour une somme très minime, puis pourront leur procurer un service touristique particulier pour visiter la ville. Communiquez d'ici au 31 mars avec le Frère Joseph-Azarias, provincial, Iberville, P.Q.

* * *

MM. Charles et J.-H. Lirette viennent de recevoir un télégramme leur apprenant la mort subite de leur frère, Théophile Lirette, de Lowell, Mass. Il était âgé de 68 ans. Il y a trois ans et demi, M. Théophile Lirette et sa femme étaient venus à Bonnyville pour assister aux noces d'or de son vieux père Charles Lirette.

* * *

Mme Henri Levasseur, institutrice de l'école Anshaw, a reçu plusieurs livres français pour ses élèves, afin de les encourager à l'étude du français. L'A.C.F.A. et les commissaires de la ville doivent être félicités pour ce geste magnifique!

* * *

L'école du district LePage a perdu un commissaire canadien. Il est remplacé par un Ukrainien. La surintendante canadienne-française vient d'être remplacée par une Dame Carlson de la Saskatchewan, mère de quatre enfants. Ceci est peu intéressant pour une école à majorité canadienne-française. Voici ce qui arrive lorsqu'il y a désaccord entre Canadiens!

Notre policier de la ville, M. W. Laplante, si hautement loué par MM. le maire et les conseillers pour sa grande compétence à maintenir tout en ordre, vient de partir en guerre (war-path) contre les chiens qui n'ont pas de licence. Chaucune coûte $1.00. Quant aux chiennes il exige $5.00 de leur propriétaire.

Un bon ancien curé me disait un jour: "Lorsque deux personnes se marient, elles viennent au presbytère pour signer les papiers, avec les témoins. Je ne manque jamais de les abonner à "La Survivance". Dans ce temps-là, ils se croient riches et sont très généreux!" N'est-ce pas que c'était ingénieux! Pourquoi les autres ne feraient-ils pas de même? Notre bon curé R. Lerouge de Bonnyville fait signer aux nouveaux mariés la promesse de réciter le chapelet en famille. Bravo!

SPIRIT-RIVER

Le 23, par le N.A.R., les quatre garçons de M. Ambroise Chabot nous quittent pour Vancouver. Il est regrettable que ces bons catholiques canadiens-français ne restent pas chez nous avec leur famille. Cela augmenterait notre population catholique; mais n'envions pas aux paroisses catholiques de Vancouver et de Maillardville ces fiers catholiques, car ils donnent le bon exemple là où ils habitent et sont une aide précieuse pour leur curé.

* * *

M. Ambroise Chabot, entré à l'hôpital le 13 février (il n'est pas superstitieux), est revenu chez lui le 24 au soir pour y continuer sa convalescence. Ce séjour à l'hôpital lui a fait grand bien. Il fait déjà des projets de travaux, malgré ses 81 ans, pour le printemps prochain. Que lui réserve l'avenir? Dieu seul le sait. Son fils Hilaire reste à ses côtés pour aider sa vieille maman (77 ans) dans le soin à donner à son vénéré papa.

Lundi, le 20 février, M. Josephus Labrosse, de l'hôpital Ste-Croix (frère de Soeur Ste-Croix et oncle de Paul G. Hamel) partait pour Marcelin, Sask., pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Odilon Laprairie, décédé le 18, à l'âge de 74 ans, à l'hôpital de Prince-Albert, Sask. Nos sympathies à la famille.

NAMPA

Dimanche, le 19 février, les Canadiens de Nampa se réunirent à la demeure de M. Cornélius Pearson, président du comité de colonisation, pour y fêter son 46ème anniversaire de naissance. MM. Victor Forseille, président du comité des oeuvres paroissiales, Lucien Rondeau, membre du comité paroissial, et Héraclius Tremblay, secrétaire du comité de colonisation, célébraient eux aussi leur anniversaire de naissance.

Il y eut partie de cartes, chant, musique, vente de gâteaux de fête, au profit des oeuvres paroissiales. Mme C. Pearson et Jos. Ls Girard servirent le goûter.

Tous se séparèrent bien enchantés de leur veillée.

M. Pierre Guimond et ses fils travaillent à l'est de Peace Ricer. Ils font un chemin pour la compagnie d'huile. M. Adélard Durand travaille pour eux.

Mlles Noella et Judith Durand sont venues passer le dimancre 19 février, dans leur famille. Elles travaillent à l'hôpital de McLennan.

* * *

Avec les beaux jours, Nampa reprend vie. Un regain d'espérance après des jours bien sombre. Chez nos bons colons, c'est maintenant la joie, la gaité, le bonheur, l'enthousiasme. Une vraie résurrection, rien de moins. Nous n'en sommes qu'au début du carême; que sera-ce à Pâques?

D'ici là en effet nos comités débordant d'activité auront beaucoup de travail.

Le comité de colonisation dans son étude sur la possibilité d'établir des colons, a déniché un bon nombre de terrains disponibles.

Tout acheteur sérieux et bien disposé à nous aider, sera bien reçu par le comité. A l'avance, nous lui promettons satisfaction, quelle que soit sa bourse, du moment qu'il en aura une. Si cet homme passe une soirée du dimanche avec nous, il aura de quoi chasser ses idées moroses, nos veillées paroissiales savent nous dilater la rate. Elles amusent, elles instruisent, elles enthousiasment même les plus timides.

Le comité des Rédactrices

Echo de la Colombie

Par I. Boyer de la Giroday

La Société musicale de l'université de Vancouver présente l'opérette "Tom Jones" de Sir Edward German

Le sympathique et talentueux directeur musical, Haydn Williams, qui célèbre cette année son cycle d'argent comme directeur de la dite Société, assumant ses responsabilités au Podium, conduisait avec maîtrise, verve et entrain, le groupe d'étudiants de notre Faculté, qui forme la troupe de chanteurs et d'acteurs habituels, ainsi que l'orchestre de cette Société.

Avec un plaisir évident chaque année, nous avons suivi leurs valeureuses étapes et constaté les progrès marquants de ces jeunes artistes.

Nous, Franco-Canadiens, avons depuis quelques années un intérêt plus vif dans cette représentation artistique, du fait que l'une de nos jeunes vedettes, Rita Loiselle, artiste en vue dans l'art vocal, a pris part depuis 3 ans à ces opérettes, et gravissant les échelons des choristes, s'est vu attribuer des rôles de première importance, l'an passé et encore cette année. Avec un talent inné d'actrice, une voix pleine de promesses d'avenir, elle a l'étoffe de ce que nous désignons en terme musical "feu sacré".

L'opérette "Tom Jones", de Sir Edward German, est d'une musique simple au rythme entraînant, pleine de vie et de scènes amusantes et charmantes de la période du XVIIIème siècle, où la politesse innée des diverses cours du règne monarchique se reflétait, alors, même dans les milieux bourgeois et populaires.

Le rôle de jeune premier "Tom Jones", interprété par Georges Jones, ténor lyrique, ne lui convenait malheureusement pas, car son régistre est handicapé dans l'aigu par une diction défectueuse et un son nasal regrettable. Cependant, sa voix a de véritables possibilités.

La soprano lyrique Milla Andrews, dans le rôle de "Sophie", eut elle aussi des limites parce que sa voix dans le régistre supérieur est forcée, et par ce fait limitée dans les encolées des passages de coloratura. Elle donna malgré cela, dans le passage du médium, assez de charme dans son pianissimo, au cours du 2ème acte. L'apogée de son rôle au 3ème acte, qui requiert un sens dramatique assez important, fut par contre très désappointant.

Rita Loiselle, soprano, dans le rôle de la soubrette de "Sophie", conquit son auditoire par son jeu facile, sa coquetterie, son charme instinctif, et une voix mélodieuse qui fait bien augurer de l'avenir, pour cette vedette, qui en est à ses débuts.

Henry Naylor, baryton, dans le rôle comique du barbier (genre Figaro), partagea avec Rita Loiselle le succès de l'opérette. Voix sonore bien timbrée, sympathique et intelligente expression, diction excellente, jeu facile, véritable artiste d'opéra comique.

Les autres jeunes artistes, dans les divers rôles de seconds, étaient Spencer Moore, qui jouait Grégory, domestique de Monsieur Western, et "Harold Harvey" qui personnifiait le père de Sophie.

Les choristes chantèrent mieux qu'ils ne jouèrent. Leur directeur dramatique E. V. Young, semble-t-il, les avaient trop muselés, ce qui est regrettable, car la verve de la jeunesse aurait dû y trouver libre cours.

L'orchestre, sous la direction artistique de Haydn Williams, s'acquitta d'une façon remarquable de ses responsabilités. Des félicitations particulières lui sont dues, pour la façon entraînante et magnifiquement rythmée avec laquelle ils jouèrent notre hymne national "O Canada". Il est bon de les citer en exemple, car trop souvent, hélas!, dans nos régions, on charcute notre hymne national.

KELOWNA

M. Henri Poitras a ouvert une boucherie, rue Pendozie sud. Nous souhaitons bonne chance à M. Poitras.

A l'hôpital: Mme Vos, Coneslan et H. St-Arnaud. Nous souhaitons un prompt rétablissement à ces trois dames.

La partie de cartes du 19 février a été un vrai succès. Le groupe de paroissiens qui assistent à ces parties augmente toujours et c'est à espérer que le cercle de Kelowna, comme plusieurs autres cercles, pourra avoir les avantages qui l'aideront à perfectionner le français dans cette ville. Les gagnants de la partie de cartes furent: Mme Colerra, M. C. Marty. Les prix de consolation furent gagnés par Mme Bélanger et M. Poitras.

M. J. Federoff est retourné à Edmonton rejoindre son garçon.

Mme A. Girard a visité son garçon à Rossland.

L'assemblée générale du cercle Kelowna aura lieu le 5 mars, à 2 heures p.m. à la salle paroissiale.

Naissance

M. et Mme Dave Poulin, d'Edmonton, sont heureux d'annoncer la naissance d'un garçon. Né le 8 février, il a été baptisé le 19 du même mois sous les noms de Benoît-Joseph.

ST-JOACHIM

Monsieur le juge Joseph Legris et Mme Legris, de Windsor, Ontario, sont en visite chez M. et Mme Wilfrid Legris.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que Mme Joseph Saint-Martin, retenu à l'hôpital pendant quelques jours, est de retour chez elle.

* * *

Mmes Philippe Barbeau et P. Dow sont parties pour un voyage d'agrément en Californie.

* * *

Mercredi le 22 février, se tenait l'assemblée mensuelle des Dames de Sainte-Anne. Elle fut plutôt courte bien qu'il y eût plusieurs choses à discuter. Pas de goûter, c'est le carême. Il faut donner le bon exemple, n'est-ce pas?

TANGENTE

Vendredi le 24 février, M. Donat Sylvestre, accompagné de M. Maurice Boivin, gérant de la caisse populaire de Tangente, et du Rév. Père Oscar Pinard, o.m.i., curé, réorganisa la caisse scolaire des élèves de la paroisse. Les écoliers, sous la direction de leur institutrice, se choisissent donc le moyen d'épargner leurs sous et de se former à l'économie.

Séance tenante, les membres de la caisse scolaire se nomment des officiers répartis dans les cadres réguliers que nous voyons dans la grande caisse populaire: gérante, sec.-trés.: Georgette Granger. Comité de direction: Pauline Granger, présidente; Aristide Chénard, vice-président; Jeannette Chaput, secrétaire; Léona Verreault, 1ère directrice. Comité de surveillance: Jeanne-d'Arc Granger, Roger Laurin, Noël Chénard. Comité de crédit: Marie-Ange Granger, Yolande Granger, Julien Boivin. Félicitations et souhaits de succès!

Remerciements de la part des élèves à M. Donat Sylvestre qui avait été délégué par la caisse pour susciter de nouveau cette initiative à notre école catholique et française. Les écoliers sont reconnaissants à M. Maurice Boivin qui prêtera son service dans la tenue des livres. Le curé de la paroisse en profita pour encourager fortement tous les élèves à faire partie de la caisse et à y placer leurs petites et abondantes économies.

* * *

Lundi le 20 février, sur demande de la grande division de Spirit River, les contribuables du district de Laval, au nord de Tangente, ont tenu une assemblée pour former une commission scolaire. Les élections donnent le résultat suivant: M. Louis Ouellet, président; M. Octave Ouellet, M. Zacharie Lemoine, M. Léon Beaudoin, secrétaire de Laval. Félicitations à la commission scolaire!

* * *

Deux frères Boily, venant de Guy, sont en tournée d'exploration dans Tangente en vue d'une possibilité d'établissement. Salutations et souhaits de succès!

DONNELLY

M. et Mme Laurent Gareau, de Bonnyville, et leur petit gars André, passent quelques jours chez M. et Mme Gaspard Dandurand. M. Gareau tient plusieurs assemblées d'agriculture dans notre district, cette semaine, et sans aucun doute qu'il est le bienvenu partout, particulièrement chez nous.

* * *

Mme Emile Tanguay donnait naissance à un joli garçon lundi. La maman se porte bien ainsi que l'enfant.

* * *

A l'hôpital de McLennan, Mme Armand Cloutier, alors que le jeune Lucien Fortier en revient à la suite d'une opération pour appendicite.

* * *

Mlle Georgette Maisonneuve, du couvent de l'Assomption, se repose dans sa famille des suites d'une grave opération qu'elle a subie à Edmonton au cours de évrier.

* * *

Il semble que Mme Philippe Régnier se remet de la paralysie qui mettait ses jours en danger récemment. Nous lui souhaitons un prompt retour à Donnelly, ainsi que la plus cordiale bienvenue à ses deux soeurs des Etats-Unis, appelées en toute hâte à son chevet, et qui séjournent parmi nous cette semaine: Mmes Légaré et Campion.

Notre club local senior a subi une dure défaite aux mains du Fairview, dimanche soir dernier, par le score de 8-2. La température ne favorisait pas un jeu rapide à cause de la neige qui tombait. La joute commença en retard; enfin, tout n'allait pas bien, mais les nôtres espèrent bien se reprendre bientôt.

Avis aux créanciers

Succession de feu Joseph Charles Heppler, cultivateur de Morinville, Alberta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Joseph Charles Heppler, décédé le 9 février 1950, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécutrice Mary Ann Heppler, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 10 avril 1950, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, Alberta, ce 22 février 1950.

Paul-E. Poirier,
avocat de l'exécutrice,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland et Layton,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Chronique du club "Alouette"

Je t'y plumerai la queue!

Le club Alouette s'est aperçu, tout dernièrement, que les paroissiens de Saint-Joachim ont manifesté une grande générosité, à l'occasion du bingo-bazar. En effet, cette grande activité annuelle remporta une fois de plus un magnifique succès. En mon nom et au nom de tous les jeunes, je tiens à remercier sincèrement tous ces généreux paroissiens qui ont aidé à cette entreprise. Je me fais un devoir de mentionner spécialement les dames de Ste-Anne, les Bonnes Amies, l'A.C.F.A. Je remercie aussi tous ceux qui n'ont pas pu assister au bazar, mais qui y ont contribué cependant largement de leur portefeuille. Je veux remercier finalement tous les jeunes du club qui se sont dévoués corps et âme à cette oeuvre.

* * *

Dans le domaine des sports, ce fut la même entente, le même bon esprit, je dirai l'esprit de corps et d'unité, qui contribuèrent à remporter de magnifiques victoires sur nos adversaires nombreux. Je mentionnerai spécialement notre voyage à St-Paul. Je dois féliciter l'équipe de gouret de sa franche soumission et de son obéissance aux directives que je leur ai données. Je remercie tous les membres de leur sincère coopération. C sont toutes ces belles et grandes réalités qui ont contribué à faire de notre voyage un succès, en même temps qu'une récréation bien méritée.

Voici donc les résultats des parties de gouret que nous avons jouées depuis le dernier rapport, paru dans notre journal la "Survivance":

Club Alouette vs C.Y.O. de Saint-André: 10 à 3 en notre faveur.

Club Alouette vs Edmonton Paint and Glass: 13 à 2 en notre faveur.

Club Alouette vs St-Paul, première partie: 7 à 4 en notre faveur.

Club Alouette vs St-Paul, deuxième partie: 4 à 4.

Je termine en vous rappelant, chers jeunes, que vous avez entre les mains une oeuvre, une responsabilité qu'il ne faut pas ignorer. Vous préparez actuellement votre avenir et il n'y a pas de meilleur moyen de le faire que de vous grouper, de vous connaitre, de vous entraider, vous supporter les uns les autres, de vous aimer surtout sincèrement dans le Christ. Continuons, chers jeunes, à travailler dans ce sens, agrandissons notre club, en amenant avec nous d'autres jeunes qui aimeraient faire partie de ce groupe, mais qui sont peut-être un peu gênés. Finalement, faisons disparaître toutes nos petites manières égoïstes qui tendent à séparer les membres, pour faire place à un intérêt, peut-être plus soigné, envers le club en général, et ensuite envers tous ses membres. Marchons la main dans la main et le succès nous est assuré.

A. G. L.

Remerciements

La famille de M. Olivier Cyre, de New-Westminster, C. C., désire remercier cordialement toutes les personnes, parents et amis, qui ont offert des prières pour la guérison de M. Olivier Cyre à la suite de l'accident dont il a été victime. Elle est heureuse d'annoncer que M. Cyre est de retour au foyer depuis quelques jours.

SAINT-VINCENT

Nous apprenons que M. et Mme Wilfrid Parenteau ont célébré, dans l'intimité, leurs noces d'argent le 19 février. M. et Mme Wilfrid Parenteau, née Thérèse Blower, ont été unis dans le lien du mariage le 17 février 1925, à Saint-Vincent, par le Rév. Charles Okhuysen, alors curé de la paroisse. Aux heureux jubilaires, nos meilleurs voeux.

M. et Mme Alphonse Brousseau sont les heureux parents d'un premier enfant, un garçon. Le bébé est né le même quantième du mois, 22 février, que son grand-père maternel, M. Jean-Baptiste Dargis. Bienvenue au nouveau-né et félicitations aux parents.

Une partie de cartes a réuni, dimanche soir, le 26, à la salle paroissiale, un bon nombre d'amateurs. Il y avait beaucoup d'entrain. Mmes Joseph Gratton et William Girard ont gagné respectivement le premier et le deuxième prix des dames et Mlle Laura Brousseau le prix de consolation. M. Maurice Hébert a décroché le premier prix des messieurs, et M. Alfred St-Arnault le second. Les deux frères Gilbert et Théodule Brochu sont arrivés ensemble pour le prix de consolation, mais le sort a décidé en faveur de Gilbert. Mesdames Joseph Gratton, William Girard, Maurice Hébert et Adrien Piquette ont gracieusement offert les prix et le goûter.

Mot d'ordre paroissial pour le carême: "Réunissons-nous pour mieux se connaitre et mieux s'apprécier".

Thandu Karrème

GIROUXVILLE

Le 19 février dernier, le R. P. Beaucage baptisait, à l'hôpital de McLennan, le premier enfant de M. et Mme René Piché. Les parrain et marraine furent M. Robert Piché et Mlle Sarah Aquin, représentés par M. le Dr et Mme A. Piché.

* * *

M. Alcide Roy a vendu son lot et sa maisonnette à M. François Saint-Jean. M. Roy nous quitte pour se retirer au Foyer Youville à Saint-Albert. Nous voyons avec regret s'éloigner ce bon vieillard qui, durant plusieurs années, s'est dévoué au service de l'église en qualité de bedeau. Nous l'en remercions et lui souhaitons bonheur et longue vie dans cette paisible retraite.

* * *

Notre pensionnat s'est amélioré dernièrement. Un système de cloches d'alarmes, d'extincteurs, de lampes de nuit, fut installé. C'est une sûreté pour les enfants et c'est un progrès qui place le pensionnat de Girouxville sur le pied des autres maisons modernes.

* * *

Le R.P. U. Robert, o.m.i., ancien curé, et M. l'abbé P. P. Pothier, curé de Nampa, firent un séjour de quelques jours parmi nous.

* * *

Mme Didier Girard a reçu la visite de ses oncles de Vancouver. Ils ont visité le pensionnat et le nouveau magasin coopératif. Ils ont paru enchanté de ce qu'ils ont vu.

* * *

Dimanche soir, le 26 février, un petit groupe de parents se réunissaient à la salle paroissiale. Le R.P. Y. St-Arnaud, o.m.i., du collège Saint-Jean d'Edmonton, fit une intéressante conférence sur les questions scolaires. Nos instituteurs et institutrices laïques et religieuses étaient présents.

* * *

Mlle Cécile Brochu travaille à Berwin.

PARLERIE

Rien de nouveau sous le soleil?

Dans nombre de nos écoles, on utilise encore le boulier compteur pour apprendre aux petites les éléments du calcul. Cet ingénieux mais simple appareil fut utilisé pour la première fois par les Egyptiens longtemps avant l'ère chrétienne. Durant des siècles cet appareil que l'on nomme aussi un abaque a été le seul calculateur automatique connu. Blaise Pascal, au XVIIIe siècle, inventa un appareil plus perfectionné qui est le grand-père des machines à additionner d'aujourd'hui.

Mais je défie qui que ce soit de trouver quelque ressemblance entre l'appareil de Pascal et celui construit par les savants de l'université Harvard, aux Etats-Unis. Mark III, c'est comme cela que l'on nomme le calculateur, doit être livré prochainement à la Marine américaine et on rapporte qu'il fait de choses extraordinaires. Il résout des problèmes très ardus ou fort long au bénéfice de la science nucléaire. Par exemple, un calculateur de ce genre peut en une semaine venir à bout d'un problème sur la fission nécléaire de l'uranium alors qu'il faudrait plus de cent ans à un homme ordinaire pour accomplir le même travail. On ne pourrait réduire la durée du travail de l'homme à un an en lui fournissant 99 aides, car chacune des multiples opérations que comporte le problème doit être complétée avant qu'une nouvelle soit possible.

C'est donc dire que l'homme a réussi à créer une machine beaucoup plus rapide que le cerveau humain. Et, comme on peut se l'imaginer, certains savants américains ne se font pas faute de dire que ces appareils électroniques ne sont ni plus ni moins que des cerveaux et même mieux. Ils avouent cependant avec réticense que ces "penseurs", s'ils accomplissent des prodiges de rapidité en mathématique, n'ont pas de "mémoire".

Ces appareils n'ont pas, non plus, aucune des facilités que l'on trouve chez l'homme intelligent. De plus, sans "opérateurs" ces machines ne sont qu'un fouilli de fils et de tubes électroniques inactifs. Voyons, Messieurs les savants, vous savez bien qu'une seule cellule vivante de votre cerveau que vous n'avez pas réussi à rperoduire malgré tous vos efforts — est infiniment plus compliqaée et puissante que n'importe quel appareil que vous pouvez inventer.

Non, l'homme ne peut créer un surhomme.

A. Saumier

Foi et espoir dans nos jeunes de la classe agricole

L'automne dernier, les présidents nationaux de la Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.), M. Blouin et Mlle Patenaude, faisaient un deuxième voyage d'étude dans l'Ouest et prenaient contact avec la jeunesse de plusieurs de nos paroisses rurales. Mlle Patenaude a fait part de ses impressions et de sa confiance en nos jeunes dans un article de "Jeunesse Rurale" (édition de février 1950). Sous le titre "Les jeunes ruraux de l'Ouest sont épatants", voici ce qu'elle écrit:

En effet, nous avons eu le bonheur de vivre de nouveau deux mois avec nos frères et soeurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, esssayant de les comprendre davantage afin de leur apporter au nom de la J.A.C. le plus de secours possible.

Ce qui nous frappe toujours dès les premiers contacts avec ces braves gens, c'est de découvrir leur grande simplicité se traduisant dans toute leur vie. "Snobisme" est un terme presque inconnu. On reçoit les gens avec une hospitalité remarquable. "On n'a pas grand-chose à vous offrir mais vous devrez vous contenter de cela." Et, en effet, la dame ne se met pas en peine et est tout à fait à l'aise de présenter ce qu'elle a.

Dans toutes nos campagnes, il arrive très souvent que les gens éloignés de l'église se rendent trop tôt pour les offices religieux ou pour les séances ou pour les soirées paroissiales; un grand nombre vont attendre chez leurs parents du village ou dans les endroit publics, au magasin, au restaurant. Dans plusieurs paroisses de l'Ouest, j'ai remarqué que les gens sont "chez eux" partout; on s'en va dans les maisons privées, si on a faim, on mange tout simplement; si on est malade, on demande les remèdes nécessaires. Belles habitudes qui, en plusieurs endroits, hélas! sont disparues des moeurs québecoises.

Simplicité de vie qui se traduit également dans la manière de se vêtir. A part quelques exceptions près on n'établit pas de "concours de beauté ou de mode; on se vêt simplement sans attacher plus d'importance qu'il n'en faut à l'apparence extérieure.

A l'occasion des soirées paroissiales on sert toujours un goûter apporté par les participants. Une apporte un gâteau, l'autre des sandwiches, un troisième le café ou le sucre ou le lait. Parfois il y aura peut-être des mets qui auront été manqués, peu importe! Tout le monde se montre très satisfait, jamais on n'entendra une critique.

Tous devinent bien que c'est intéressant de faire de l'Action Catholique avec ces jeunes! Ils ont une ouverture d'âme remarquable; en peu de temps, on se comprend, on se fait confiance et on fait connaître ses problèmes même publiquement. Peu importent les jugements des autres! On fait son affaire, on veut être éclairé.

Il faut remarquer aussi qu'ils discutent facilement. La plupart ont eu l'avantage de terminer leurs études au grade 10, 11 ou 12; l'instruction reçue n'est pas toujours de nature à élever l'âme mais au point de vue social on peut dire que l'école développe beaucoup. Si l'esprit est formé à la réfutation, ne serait-ce pas parce qu'il a commencé dès l'âge de six ans à défendre ses droits lésés dans sa langue française et dans sa religion catholique?

Les moeurs de l'Ouest nous plaisent: la simplicité générale et l'ouverture d'esprit nous captivent. Cependant, je ne puis taire les difficultés que ces jeunes ont à vaincre pour triompher de l'ambiance matérialiste, protestante et anglicisatrice. Les fermiers font beaucoup d'argent avec leurs terres immenses; on se procure facilement tous les plaisirs modernes que procurent le cinéma et la salle de danse, loisirs commercialisés, dont les propriétaires ne pratiquent pas de religion catholique, parfois.

De plus, l'école n'est pas toujours formatrice à cause des programmes imposés par l'Etat. D'aucuns reconnaissent par ailleurs l'immense difficulté inhérente à la situation faite à nos compatriotes catholiques et français de l'Ouest canadien. L'enseignement de la religion et du français est un problème qui, heureusement, s'est amélioré depuis quelques années grâce au travail de l'Association de l'Education. Là, comme partout, d'ailleurs, ils font des instituteurs et institutrices à l'âme d'apôtre qui attachent plus d'importance à l'éducation qu'à l'instruction, des professeurs qui ne se gênent pas pour imprégner continuellement leur enseignement d'esprit chrétien et catholique, des professeurs qui accordent leur priorité au français chaque fois que la chose en est possible. Malheureusement, l'université ou l'école normale, dirigés par les Anglais protestants, ne se préoccupe guère de cela et travaille continuellement à faire disparaitre toute trace de français et de catholicisme. Mais il faut rendre gloire à cette armée de Pères de religieuses et de laïques missionnaires qui, tout en subissant ces lois scolaires au pays catholique et français, ont consacré et consacrent encore toutes leurs énergies à éduquer la jeunesse. L'Action Catholique formera de plus en plus de ces laïques missionnaires à l'université, à l'école, dans tous les rangs de la société.

La J.A.C. a déjà fait beaucoup. Les jeunes sont enthousiastes, on n'a pas peur du sacrifice, tel ce jeune de l'Alberta qui fait 4½ milles à pied toutes les semaines pour assister à sa réunion, tel autre qui a promis à la sainte Vierge une année de dévouement total à l'Action Catholique, tels jeunes qui récitent non seulement un chapelet mais le rosaire complet (3 chapelets) quotidiennement, tels chefs qui contrôlent maintenant les soirées de noces prohibant la boisson et tout amusement malhonnête, tels autres qui répandent le Monde Rural, Jeunesse Rurale, plusieurs brochures catholiques et françaises, fournissant ainsi une littérature saine pouvant remplacer les "True Storys" et les "Pocket Books", etc. On ne peut pas tout dévoiler de peur d'être indiscret.

L'Action Catholique est nécessaire dans l'Ouest parce que, actuellement, il n'existe aucun autre mouvement susceptible de donner une formation intégrale aux jeunes.

Avec fierté, je puis présumer de l'avenir, affirmant que la J.A.C. croitra dans les trois provinces; je suis certaine qu'on ne nous décevra pas.

Sur six diocèses visités, nous avons pu à l'occasion de cette deuxième tournée procéder à quatre endroits à la nomination d'un comité diocésain masculin et féminin. . . .

Je profite de l'opportunité qui m'est offert de présenter mes meilleurs voeux de succès apostolique aux autorités religieuses et aux jeunes des Prairies.

D'un bout à l'autre du pays, demeurons unis dans une prière vraiment catholique et le Maître des moissons fera croître la semence déjà levée.

Angèle Patenaude.

Règlement sévère

On a dû redoubler de vigilance, ces dernières années, pour prévenir l'introduction au Canada de maladies du bétail. Plusieurs pays d'Europe sont aux prises avec de sérieuses épidémies, et même si, à cause de l'existence de ces maladies dangereuses en Europe, on n'a pas permis d'importations d'animaux durant plusieurs années, il est toujours possible que l'introduction de l'infection se produise par les voies ordinaires du commerce.

Pour parer à tout danger, la Division de la santé des animaux, ministère de l'Agriculture maintient en vigueur des règlements concernant l'importation de cuirs, peaux, cornes, sabots, os, laine, crin, soies, viandes, charcuteries, volailles emplumées: engrais chimiques, farine d'os, et aliments contenant des matières animales; paille, foin et autres fourrages destinés à l'alimentation des animaux, céréales, grains et autres aliments du bétail; de même que d'autres produits du sol tels que le foin et la paille employés dans l'embalage.

Coopération et respect des groupes ethniques

(Deuxième partie du mémoire présenté par le Conseil Canadien de la Coopération à la Commission Massey).

Dans cette deuxième partie, nous voulons insister sur la grande facilité d'adaptation du mouvement coopératif aux conditions les plus diverses. Chez nous, il offre un exemple peut-être unique de l'alliance parfaite et de la collaboration active des différents groupes ethniques qui composent le Canada, tout en respectant d'autre part les traits fondamentaux de chacun de ces groupements.

Pour mieux expliciter ce point, précisons d'abord la structure du mouvement coopératif au Canada. Un groupe d'individus s'unissent indépendamment des particularités de langue ou de religion, dans les cadres d'une entreprise pour se donner certains services particuliers de production, d'échange ou de consommation de biens matériels. L'entreprise ainsi organisée ne recrute ordinairement ses membres que dans une localité c'est ce qu'on appelle la coopération locale ou primaire.

Les coopératives locales poursuivant la satisfaction d'un même type de besoins s'unissent ensemble pour organiser une entreprise centrale, dont elles seront les usagers et les propriétaires. Cette centrale prolonge l'action économique des coopératives locales, au bénéfice de ces dernières et de leurs membres. Enfin, à mesure que grandit le mouvement, les centrales régionales ou provinciales ont tendance à s'unir sur le plan canadien, et à organiser certains services communs, et même à participer à l'activité coopérative internationale.

Ce qu'il est important de noter c'est que cette intégration verticale se poursuit en suivant fondamentalement les mêmes règles appliquées dans les unités locales (contrôle démocratique, porte ouverte à tous les intéressés, etc) et, sauf quelques exceptions, indépendemment de toutes les particularités extra-économiques des différents groupes (langue, religion, etc) Il est facile de se rendre compte des avantages qu'offre cette façon de procéder pour l'amélioration des relations entre ces différents groupes ethniques au pays.

D'autre part, comme nous l'avons indiqué, la réalisation d'un tel ensemble d'activités diverses et la mise en oeuvre elle-même du mécanisme coopératif nécessitent un programme soutenu et toujours actuel d'éducation.

Tout en acceptant avec gratitude l'apport précieux des Universités des Services gouvernementaux, des associations professionnelles ou bénévoles à la diffusion de la doctrine coopérative et à la formation de chefs, les coopérateurs n'entendent pas se soustraire aux responsabilités qui leur sont propres. A cette fin, ils se sont donné des organismes d'éducation, de coordination et de défense qui sont relativement jeunes mais qui leur ont déjà rendu d'immenses services.

Par suite du développement de leur mouvement, et pressés par certaines circonstances spéciales, les coopérateurs de langue française aussi bien que ceux de langue anglaise ressentirent davantage en 1945 le besoin urgent d'une collaboration organisée entre tous les coopérateurs du pays.

La Co-operative Union of Canada qui existait depuis plus de trente ans, venait de se transformer en une fédération nationale groupant des Unions coopératives provinciales. Le Conseil Supérieur de la Coopération, organisme central d'éducation créé par les coopérateurs de la province de Québec, fut invité à en faire partie, pour y représenter le mouvement de cette province.

C'est à ce moment que s'est vraiment posé le problème de la collaboration du secteur coopératif français avec le secteur coopératif anglais, non plus sur le plan économique mais sur le plan éducatif.

Comme, selon les principes et les méthodes d'une saine éducation, il est essentiel de respecter les caractères des différents groupements auxquels cette éducation s'adresse: religion, langue, mentalité, etc., les coopérateurs de langue française décidèrent alors qu'il était préférable d'assurer d'abord une étroite cohésion entre leurs groupements des différentes provinces, par la fondation de leur propre organisme national. Ce dernier verrait ensuite à assurer la collaboration avec la Co-operative Union of Canada.

C'est ainsi que fut fondé en 1946 le Conseil Canadien de la Coopération, qui groupe présentement plus de 600,000 coopérateurs canadiens-français de huit provinces possédant près de 3000 coopératives dont le chiffre d'affaires dépassait en 1948 les $300,000,000.00.

C'est donc pour des raisons d'efficacité, autant que pour conserver le principe de l'adaptation, qu'on jugea plus pratique de créer deux organismes nationaux groupant chacun les coopérateurs des deux principaux groupes ethniques du pays.

La volonté de collaboration exprimée dès le début par les représentants des deux organismes nationaux de coordination du mouvement coopératif canadien, n'a pas diminué depuis cette date. Au contraire. Il existe entre la Co-operative Union of Canada et le Conseil Canadien de la Coopération une entente franche et cordiale, qui se traduit en pratique par un échange constant d'information, et même chaque fois qu'il est possible par une collaboration active au règlement des problèmes communs. A plusieurs reprises même, les deux organismes ont fait conjointement des démarches et des travaux pour sauvegarder les intérêts généraux du mouvement coopératif canadien.

La solution que les coopérateurs du Canada ont donnée à un problème des plus importants pour la bonne entente et l'unité nationale offre par plus d'un côté des aspects intéressants, et couronne dignement l'oeuvre d'éducation démocratique et humaine du mouvement coopératif. Voilà donc une proportion très importante de la population canadienne résolument engagée dans une tâche de reconstruction économique; elle accomplit cette tâche en mettant à la base de son action des principes et un mécanisme tellement précieux qu'ils apportent du même coup la réalisation la plus parfaite de l'idéal démocratique chez nous. Les travaux, les succès, les difficultés même des coopérateurs prennent la valeur d'un témoignage et d'un exemple.

BIENSEANCE

Réunions, conversations, voyages

Vous êtes invité à un grand repas. . . mais ne vous en faites pas une montagne. Laissez hors de votre esprit toutes les petites manières qui soi-disant "font bien" mais qui, en réalité, sont grotesques et ne riment à rien. Il n'y a rien de mieux, si vous voulez vous rendre ridicule, que de chercher à copier les manies du monde. Dans la tenue, dans le langage, dans les gestes, vous aurez cependant à vous adapter au milieu parmi lequel vous vous trouvez.

Restez bien vous-même, mettez-y beaucoup de simplicité. Vous avez pris place à table, à l'endroit indiqué par votre hôte. Ne prenez pas une position amolie qui provient surtout de ce que l'on allonge les jambes sous la table. Tenez-vous droit. Ne mettez pas vos coudes sur la table. Liez conversation avec les voisins. La plupart du temps, vous serez placés par couple. Evitez de parler la bouche pleine ou de parler trop vite: vous pourriez éclabousser vos voisins. Dépliez votre serviette sur vos genoux. Si l'on vous sert du potage, évitez le bruit avec la cuiller dans votre assiette. De même en l'avalant. On vous présente un plat, ne recherchez pas un morceau, mais prenez celui qui se présente devant vous. Il est impoli de refuser d'un plat, même si on ne l'aime guère. Prenez de tout, modestement, à votre faim cependant. Pour couper votre viande, n'écartez pas trop les coudes, ça pourrait gêner vos voisins. Si vous avez un os, détachez-en la viande au couteau. Ne mangez jamais avec les doigts quoi que ce soit. Ne faites pas non plus la remarque si un plat est mal réussi ou brûlé, mais ne craignez pas de complimenter la personne qui vous a invitée. Cela revient surtout aux dames et aux jeunes filles. Il appartient par ailleurs aux hommes et aux jeunes gens de féliciter le maître de la maison sur le choix de ses vins. Ne mordez pas dans votre pain, mais rompez-le avec les doigts. Si l'on change des couverts, c'est-à-dire les utensiles, à chaque plat, prenez soin de les laisser dans votre assiette. Ne mettez naturellement aucun détritus sur la table, mais sur le bord de votre assiette. Si vous éprouvez le besoin de vous mouvotre position normale et mouchez-vous discrètement.

Non seulement au nom de la plus stricte charité, mais au nom même de la simple éducation, madame M. Sauvalle, dans son volume Milles questions d'étiquette, condamne la tendance de beaucoup de femmes à lancer, dans les discussions, des pointes désagréables à leurs adversaires sur quelque imperfection physique. Et ceci faute de raisonnements. Le bel argument! On ne peut, certes, s'empêcher d'apercevoir les défauts physiques des gens, mais les leur reprocher quand on a contre eux quelque sujet de colère, à l'occasion d'une discussion ou d'un dissentiment, cela est une petitesse d'esprit et il est regrettable de voir que les femmes sont trop enclines à se servir de telles armes. On comprendrait encore qu'en certaines circonstances, on puisse faire honte à quelqu'un — étant en désaccord avec lui — d'un défaut moral se rapportant aux débats, mais l'attaquer sur sa bouche, son front, sa chevelure, c'est vraiment très misérable. Le savoir-vivre, l'élégance, la générosité proscrivent une telle mesquinerie.

Ce n'est pas l'habitude des voyageurs, assis à la même table, au restaurant, de causer ensemble. Cependant, s'il y a évidence d'un désir mutuel d'entrer en conversation, on peut le faire en se limitant à des questions purement impersonnelles. Tout essai de la part de l'un ou de l'autre pour savoir le nom, l'occupation ou d'autres détails intimes de la personnalité de son interlocuteur serait indiscret et offensant.

Il est du plus mauvais goût de parler des personnes que l'on ne connaît pas ou peu en donnant seulement leur prénom. Les gens mal élevés commettent souvent cette erreur pour essayer de faire croire qu'ils connaissent bien les personnages en question. On doit naturellement porter la plus grande attention à ce qu'on dit de ses amis ou même de ses connaissances en présence d'étrangers. On ne citera leurs noms que si c'est absolument nécessaire et alors en les désignant comme Monsieur ou Madame Une Tel, jamais en employant leur surnom surtout Hoinon, Jopo, etc.

La Terre et le Foyer

Circulaire pour aider les cultivateur s

Ottawa. — Le ministère du revenu national a publié une circulaire qui aidera les cultivateurs et les pêcheurs à dresser leurs rapports sur leurs revenus. Cependant, on lit dans cette circulaire de 13 pages les mots suivants: "Ce n'est qu'un guide. On n'a pas eu l'intention de donner des informations complètes sur l'impôt sur le revenu. On pourra facilement obtenir de tels renseignements au bureau local de chaque district de l'impôt."

Cette circulaire s'adresse aux 400,000 cultivateurs et pêcheurs qui ont des revenus imposables. Elle répète en grande partie la circulaire publiée l'an dernier. On y trouve cependant quelques instructions nouvelles au sujet des "revenus moyens" et des dépréciations.

Le contribuable qui a régulièrement fait parvenir, chaque année, ses rapports sur son revenu peut maintenant calculer son revenu moyen pour les quatre années 1946, 1947, 1948 et 1949, et payer son impôt sur la moyenne de son revenu durant ces quatre ans, s'il trouve cela plus avantageux que de se baser sur le revenu de l'année 1949.

Mais les cultivateurs et les pêcheurs peuvent aussi attendre à l'an prochain et calculer sur une moyenne de cinq années si cela est à leur avantage.

Y aura-t-il pénurie d'oeufs?

Calgary. — K. V. Kapler, président de l'Association des éleveurs de volailles de l'Alberta, a prédit une pénurie d'oeufs pour 1950 et 1951. Il a fait remarquer que les prix peu élevés qu'obtiennent présentement les producteurs pour leurs oeufs en découragent plusieurs et que la production baissera. La production des deux premiers mois de 1950 accuse une baisse de 50 p. 100 dans le pays, comparativement à la même période de 1949.

Les chemins de fer au pays

Winnipeg, Man. — M. S.-W. Fairweather, vice-président en charge des recherches et du développement du Canadien National, a déclaré récemment que "sans les chemins de fer, le Canada tel que nous le connaissons n'aurait pas existé et que sans les chemins de fer, il ne peut y avoir de futur développement de notre pays.

M. Fairweather a ajouté que "le chemin de fer est le facteur le plus important de nouveaux développements, car c'est lui qui offre le moyen de transport le moins coûteux. Il est possible d'exploiter une mine d'or loin d'une tête de ligne, mais un embranchement de chemin de fer n'est nécessaire au premier stage de développement de l'agriculture, des forêts et des dépôts de nature basiques."

Importations d'oeufs au Royaume-Uni

En vertu d'une récente entente commerciale, le Danemark livrera 85 p. 100 de ses surplus d'oeufs, à prix fixes pendant chaque saison de 1950. Le prix moyen pour l'année dépendra de la quantité livrée mais sera, toutefois, plus bas que le prix fixée pour 1948-49. On croit que la quantité d'oeufs expédiés sera plus grande en 1949-1950 qu'en vertu du contrat précédent.

Notes sur l'agriculture

Les expériences du ministère de l'agriculture des Etats-Unis sur l'exploitation des pâturages démontrent toujours que la rotation des récoltes et des pâturages produit une plus grande valeur alimentaire que les pâturages permanents.

* * *

La fabrique de sucre de betterave de Winnipeg, Manitoba, a produit un volume record de 35 millions de livres de sucre en 1949.

* * *

Un boisseau de blé pesant 60 livres contient environ un million de grains.

* * *

Une verge carré de six pouces d'épaisseur de sol arable peut abriter de 2 à 18 millions de nématodes dont la plupart sont trop petits pour être aperçus sans l'aide d'un verre grossissant. On croit maintenant que beaucoup de flétrissures, de végétations pauvres, de manques de vigueur et de dépérissements, que l'on attribuait trop souvent à d'autres causes, sont en réalité causés par les légions invisibles de ces fléaux souterrains, appelés parfois anguillules.

La Survivance des Jeunes

Le parchemin du vicaire Théophile

(Conte de la légende dorée)

Il y avait dans la ville d'Adams, en Silicie, un clerc nommé Théophile, recommandable par sa vertu et fervent dans la pratique des bonnes oeuvres. L'estime qu'il inspirait à tous était si grande que l'évêque étant venu à mourir, le clergé et le peuple, d'une commune voix nommèrent Théophile pour lui succéder. Mais celui-ci, se jugeant, dans son humilité, indigne de l'épiscopat, refusa obstinément d'en assumer l'honneur et le fardeau. Un autre fut donc élu évêque à sa place.

Tout d'abord le nouveau prélat sut apprécier le mérite de Théophile et le nomma son trésorier. Mais quelque temps après, il eut la faiblesse de prêter l'oreille à des rapports calomnieux, qui lui furent faits sur le compte de son clerc, et, prévenu contre lui, il lui enleva sa charge.

Théophile, frappé par cette mesure injuste, en conçut le plus vif chagrin.

C'est alors que le démon s'en vint visiter Théophile, et il le tenta de la sorte:

—N'est-tu pas, Théophile, un clerc très savant? N'étais-tu pas le préféré de tous les fidèles? C'est grâce à toi que fut nommé l'évêque. Et déjà te voilà déchu de ton rang. Crois-moi, il n'est pas de justice ici-bas. Moi seul, je peux te faire parvenir à toutes les prospérités. Vends-moi ton âme, Théophile. Tu y gagneras, en ce monde, puissance et richesse, qui sont les plus grands biens.

Assurément, Théophile n'écouta point tout d'abord le diable. Il se boucha les oreilles, il le renvoya, très indigné.

Mais le Malin a mille moyens de se faire entendre. Il avait jeté la semence dans le coeur de Théophile; patient, il attendit.

Il ne se trompait pas. Théophile en vint à de tels sentiments d'amertume et de dépit, qu'il se sentait prêt à employer n'importe quel moyen pour triompher de ses ennemis et se voir réhabilité. Ne sachant plus quel parti prendre, il alla trouver un Juif pour lui demander conseil et secours. Celui-ci lui dit qu'il croyait pouvoir le faire arriver à ses fins, et il lui donna rendez-vous pour la nuit suivante. Théophile vint rejoindre le Juif à l'heure marquée, et tous deux sortirent ensemble. "Quoi que vous voyiez ou que vous entendiez, lui dit le Juif, ne vous effrayez point et surtout ne faites pas le signe de la croix." Théophile promit tout. Le Juif l'entraîna vers une espace de cirque, vaste arène solitaire à cette heure et où, pendant le jour, on donnait des spectacles publics. Bientôt ils se trouvèrent au milieu d'"une assemblée infernale que Satan, revêtu d'une forme humaine et assis sur son trône, présidait en personne. Théophile reçut l'ordre de se prosterner aux pieds du démon, et il le fit. Satan lui promit qu'il serait rétabli dans sa charge s'il voulait consentir à renier par écrit Notre-Seigneur Jésus-Christ et la sainte Vierge. Le malheureux clerc se résolut à commettre ce crime horrible.

Demain soir, à minuit, lui dit le Prince des Ténèbres, je me rendrai dans ta cellule et nous règlerons nos comptes.

La nuit suivante, en effet, Satan reparut dans la cellule du malheureux clerc et celui-ci écrivit, de son propre sang, sur un beau parchemin, qu'il reniait Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Sainte Vierge. Il scella son écrit et le diable s'en empara.

Dès lors la fortune lui sourit. L'évêque, détrompé de ses faux soupçons, lui rendit sa charge de trésorier et le combla d'honneurs. Les fidèles, de tous côtés, vinrent à lui comme par le passé. On lui demandait des conseils, on le comblait de riches dons.

Mais gloire et richesse ne remplacent point la paix du coeur, et Théophile l'avait perdue à tout jamais en faisant alliance avec le démon. Il n'eut plus de repos ni jour ni nuit, en songeant à son infame apostasie et au gage qu'il en avait laissé entre les mains du démon. Dans sa détresse extrême, il alla se réfugier au fond d'une chapelle solitaire dédiée à la sainte Vierge, et là, fondant en larmes et se condamnant à un jeûne rigoureux, il supplia l'avocate des pécheurs d'avoir pitié de lui.

Comme la Vierge Marie est bonne à ceux qui l'invoquent! Elle daigna apparaître à Théophile, et lui dit qu'elle lui pardonnait volontiers l'injure commise envers elle, mais que le crime d'avoir renié son divin Fils était bien plus énorme et qu'il fallait une grande pénitence pour l'effacer.

Pendant plusieurs jours encore, Théophile se remit à prier, à pleurer et à jeûner dans cette même chapelle où la Mère de Dieu s'était montrée à lui. Enfin, la miséricordieuse Vierge lui apparut de nouveau et lui annonça l'heureuse nouvelle, qu'elle avait intercédé pour lui et que son divin Fils lui pardonnait.

Théophile, transporté de reconnaissance, courut à l'église où l'évêque, entouré de tout le peuple, procédait à une cérémonie religieuse. Là, il se jeta aux pieds de l'évêque et confessa publiquement son crime. Il raconta ensuite les prodiges la bonté de Marie à son égard, et comment elle lui avait fait recouvrer la grâce de Jésus, qu'il avait renié.

Mais, malgré la joie de sa réconciliation avec Dieu, une peine lui restait. Le gage matériel de son apostasie, l'écrit fait et signé de sa main, demeurait en la possession du démon. Il revint dans la chapelle où il avait reçu tant de grâces, il pria et pleura, puis, accablé par la fatigue, il s'endormit. Lorsqu'il s'éveilla, ô miracle! le fatal parchemin se trouvait posé sur sa poitrine.

Théophile n'avait plus que des actions de grâces à rendre. Elles furent si ferventes que son corps, déjà brisé par sa véhémente contrition, ses larmes et ses jeûnes, succomba au bout de peu de jours. Il mourut en odeur de sainteté et s'en alla remercier au ciel Marie sa douce protectrice.

Hélène Vérombray.

Importance des virgules

Il serait difficile de trouver un plus plaisant exemple que le suivant du danger de mal distribuer des virgules. Voyez quel grotesque donne à cette phrase le déplacement de quelques-uns de ces petits signes:

"Le jeune homme entra sur la tête, un chapeau de paille aux pieds, des souliers vernis sur son front, un sombre nuage à la main, une canne d'ébène à la pomme sculptée dans ses yeux étincelants, une menace muette."

Sang-froid

En Afrique. Le maréchal Pélissier gourmandant un sous-officier, lève la main sur lui pour le frapper. L'autre prend son pistolet, tire et le coup rate. Et Pélissier avec le plus grand sang-froid:

— Huit jours de salle de police pour avoir vos armes en mauvais état devant l'ennemi.

Notre nouvelle école

Nous avons une belle école neuve à Morinville. Il y a quatre classes et deux salles de récréation dedans. En plus, il y a une salle d'entreprise et une appartement pour les maîtresses. Les planchers sont cirés. Nous avons des tableaux verts. Au-dessus des tableaux il y a un beau crucifix doré dans chaque classe. Nous sommes entrés dans notre école le 16 février. Le 21, Monseigneur Tessier est venu la bénir. Nous aimons beaucoup notre nouvelle école.

Voici le chant que nous avons chanté le jour de l'ouverture officielle:

Vive la belle école, vole mon coeur, vole,
Dont nous jouissons tous.
Nous la gardons propre.
Dans tous ses beaux atours.
A bas toute paresse.
On travaille avec goût.
A tous nos commissaires.
Un beau merci bien doux.

Simone Demers
grade 5

Echos du Pensionnat de l'Assomption

Au pensionnat, la vie étudiante est caractérisée par une grande variété; la semaine du 19 février s'est conformée à cette règle générale.

Mardi, le 24, c'était le mardi-gras. Nous avons donc eu notre intéressante excursion "en traineaux", organisée par le comité social. Chansons et rires ont rempli les chemins par où nous sommes passées. Au retour, nous attendait un bien délicieux goûter pour lequel nous avons remercié chaleureusement notre dévouée Soeur cuisinière et les autres religieuses qui l'ont aidée. Grand merci aussi aux chères compagnes qui nous ont procuré, par leur savoir-faire, une soirée de gaieté assez bruyante avant notre entrée dans la sainte Quarantaine.

"Avez-vous rencontré les nouvelles professes?" Telle était la question en vogue dans notre milieur, jeudi. C'est que 4 professes sont arrivées de Nicolet jeudi matin. L'une d'entre elles, Mlle Lucille Lamoureux, maintenant la Rév. Soeur Angélina-Marie, est une ancienne élève du pensionnat. Quelle joie de la revoir parmi nous et de l'appeler "Ma Soeur"! Le quart d'heure de la chanson française, jeudi, a été plutôt celui de l'amitié, puisque nous avons eu la faveur de jaser des souvenirs d'il y a "quelques" années. Nous avons eu la joie aussi de connaître la Rév. Soeur Sainte-Imelda (Mlle Lucie Corbière, de Mallaig), la Rév. Soeur Rose-Yvonne (Mlle Antoinette Trudel, de Saint-Paul) et la Rév. Sr du Sacré-Coeur (Mlle Marie-Jeanne Prince, de Delmas). Nos voeux de bonheur et de succès à nos chères professes!

Le comité liturgique fait un beau travail dans notre milieu étudiant pendant le carême. Nous, étudiantes, nous ne sommes pas obligées de jeûner. Alors que pourrions-nous faire pour montrer notre esprit de sacrifice et de pénitence? N'est-ce pas en faisant bien notre devoir d'état? Que fait le comité liturgique pour nous aider? Il prépare des affiches — dessins de grande originalité — qui soulignent notre devoir. . . "carême d'obéissance". Si nous ne sommes pas parfaites à la fin du carême, à qui sera la faute? Avec la grâce de Dieu, qui ne manque jamais, c'est sûr que nous ferons des progrès.

Vous rappelez-vous les belles chansons que nos ancêtres ont apportées de France et qu'ils chantaient dans les premiers temps de la colonisation? L'autre soir, nous avions la joie de voir sur un film, que déroula pour nous le dévoué M. Bouvier, une initiative de jeunes Canadiens français du Québec — l'Ordre du Bon Temps — qui se sont donné comme mission de recueillir ces chansons, de les adapter ensuite aux différents âges et aux différents groupes. Quelle magnifique manière de rechristianiser les loisirs! Nous devons considérer comme un devoir de connaître et de répandre toutes ces belles chansons qui ont valu à nos ancêtres l'enviable réputation d'être un peuple "gai, joyeux, hospitalier".

Adèle Mathieu

Parlons français

(Chronique bimensuelle de l'abbé Etienne Blanchard, p.s.s., sous les auspices de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec).

PARAITRE

Cela ne regarde pas trop bien (to look).

Dire: Cela n'a pas trop bonne mine, ne parait pas trop bien.

1.—Regarder heureux, regarder fatigué (to look happy, to look tired).

—Avoir l'air heureux, fatigué; paraitre heureux, fatigué.

2.—Regarder plus vieux, plus jeune que son âge (to look).

—Porter, marquer plus, moins que son âge.

3.—Il regarde toujours pareil (he always looks the same).

—Il a toujours le même visage.

4—La récolte regarde bien (looks well).

—La récolte s'annonce bien.

5.—Les choses regardent mal (look bad).

—Les choses prennent une mauvaise tournure, une mauvaise allure.

6.—Ca regarde comme s'il allait mouiller (it looks like rain).

—Le temps menace la pluie, est à la pluie, a l'air d'être à la pluie; on dirait qu'il va pleuvoir.

7.—Ca regarde comme s'il allait faire beau.

—Le temps s'annonce bien.

BRISER

Les vainqueurs ont brisé leur parole (to break).

Dire: les vainqueurs ont manqué à leur parole, ont violé leur parole.

1.—Briser la glace (to break the ice).

—Rompre la glace. (Aussi: entamer la conversation, faire les premières avances).

2.—Briser une alliance; briser son jeûne (to break).

—Dissoudre une alliance; rompre son jeûne.

3.—Briser son serment; briser les lois.

—Violer son serment; enfreindre les lois, désobéir à une loi.

4.—Briser le silence; briser la coutume (to break).

—Rompre le silence; se départir de la coutume.

5.—Briser une assemblée (to break).

—Troubler une assemblée; y causer du désordre.

6.—Briser la foule (to break the crowd).

—Disperser, diviser la foule.

7.—Briser un cheval (to break a horse).

—Rompre, réduire un cheval.

Dans la marine

Voici quelques questions et réponses sur les bateaux:

Q. Comment s'appelle
a) l'arrière d'un vaisseau.
b) l'avant d'un vaisseau.
c) la carcasse d'un navire,
d) la fenêtre ronde d'une cabine de navire?

R. a) la poupe,
b) la proue,
c) la coque,
d) un hublot.

La légende de la violette

Un jour de la Vierge Marie, toute petite enfant, errait à travers la campagne, chaque fleur à son passage se penchait vers elle et murmurait doucement: "O Reine, daignez me cueillir."

—Daignez me cueillir, disait la rose, et elle épanchait dans la brise son parfum le plus pénétrant.

— Daignez me cueillir, disait le lis, et il achevait d'ouvrir sa corolle humide des perles de rosée.

— Daignez me cueillir, disait la marguerite, étalant comme une couronne sa blanche collerette.

Et la petite Vierge marchait toujours Mais voici qu'elle se penche à l'ombre d'un buisson et cueille la fleur qui entre toutes a su lui plaire. C'était l'humble violette. Seule, entre toutes ses soeurs, la pauvrette, s'en croyant indigne, n'avait osé murmurer: "O Reine, daignez me cueillir."

Le jongleur savant

Un jongleur vint demander à Philippe Auguste un ample secours, sous prétexte qu'il était son parent.

De quel côté et à quel degré? demanda le roi.

— Nous sommes frères, si j'en crois des hommes doctes et probes; oui, frères du côté d'Adam. Seulement, on a mal partagé l'héritage entre vous et moi.

— Tiens, frère, répondit le roi, je te rends la portion qui constitue ta part légitime.

Et il lui donna une obole en ajoutant.

—Quand j'en aurai rendu autant à tous mes frères et parents, il ne m'en restera plus autant. Aussi tiens-toi pour avantagé

Belle philosophie

Elle:— Excuse-moi, je suis très en retard; figure-toi que je me suis trompée d'heure.

Lui, qui a attendu trois heures sous l'horloge: — Il n'y a pas de mal.

En tout cas, tu ne t'es pas trompée de jour, ni de mois.

* * *

Pigeon sauvé

Un quidam se présente au bureau de la Société protectrice des Animaux et dit à l'employé:

— Je voudrais m'inscrire comme membre pour témoigner ma reconnaissance à un pauvre petit pigeon.

—Très bien monsieur, mais dites-moi au moins ce que ce petit pigeon a fait pour que nous puissions publier une notice dans notre revue.

—Eh bien! il m'a sauvé la vie, ni plus ni moins.

—Vraiment? et comment?

—C'est simple. J'étais sur le point de mourir de faim. Alors je l'ai fait entrer et je l'ai mangé.

* * *

Tout se tient

Le Docteur:— Eh bien! cher monsieur, rassurez-vous. Votre femme est une grande nerveuse qui n'a rien, rien qu'un malaise imaginaire. Je vais lui ordonner un remède imaginaire également.

Le mari, qui ne perd pas le sens des réalités:— Et vous me présenterez une note imaginaire, docteur?

* * *

Pas chanceux!

—Je n'ai pas de chance!

—Qu'est-ce qui t'arrive?

—Tu vas en juger. J'ai deux voisines, l'une qui chante tout le temps et l'autre qui joue du piano du matin au soir. Eh, bien! celle qui joue du piano a attrapé une extinction de voix et celle qui chante s'est foulé un poignet.

* * *

Au tribunal

Enfin, vous n'avez pas assommé votre femme en lui lançant de l'eau à la tête?

—Si, monsieur le juge: seulement il y avait la carafe autour.

* * *

Au restaurant

—Garçon, je vois sur la carte, omelette, 25 cents: deux oeufs sur le plat, 35 cents. Pourquoi cette différence?

—Monsieur devrait savoir que pour les oeufs sur le plat, on ne peut employer que des oeufs frais.

Grande sincérité

Jean.— J'ai l'air d'un idiot là-dessus.

Le photographe.— Evidemment, ce n'est pas une photo retouchée.

* * *

Taxe imprévue

—Vingt-huit dollars, dix sous d'amende, pour avoir rosser ma femme en public?

— Mais pourquoi les dix sous?

—J'sais pas. . Sans doute, la taxe sur les spectacles.

* * *

Rapprochement

—Tu sais, Eusèbe, il est temps de songer à marier notre fille!

—Oh! attendons: il faut qu'elle trouve le mari qui lui convient.

—Bah.... est-ce que j'ai attendu, moi?

Questionnaire

Q. —A propos des béatifications et des canonisations, on parle souvent de la Congrégation des Rites: Qu'est-ce donc que cette Congrégation?

R.— Le Pape est entouré de certains "Conseils" qui l'assistent dans le gouvernement de l'Eglise et qui sont composés en partie de "cardinaux qu'on appelle ces Conseils des "Congrégations ecclésiastiques."

La Congrégation des Rites s'occupe de ce qui concerne la liturgie: elle résout des doutes qui lui sont soumis à propos de la célébration du culte public (messe, Vêpres, etc.) C'est elle aussi qui instruit les procès de canonisation; et c'est là une très grave et très laborieuse occupation.

Q.—Comment un infidèle peut-il être justifié et sauvé alors que "hors de l'Eglise il n'y a pas de salut?"

R.—Dans l'ordre actuel de la Providence, la vie surnaturelle n'est donnée que dans l'Eglise et par l'Eglise, dont le Christ est la tête. La vie divine, en effet, dérive de la Sainte Trinité par la sainte humanité du Sauveur jusqu'aux membres qui forment le corps de l'Eglise. Aussi, il est très vrai de dire que "hors de l'Eglise il n'y a point de salut". Si donc un infidèle est justifié et sauvé, il faut que de quelque manière il appartienne à l'Eglise.

Dans l'Eglise, on distingue l'élément invisible qui est la vie surnaturelle: grâce sanctifiante, vertus surnaturelles, dons du Saint-Esprit, que l'on nomme aussi l'âme de l'Eglise; et l'élément visible qui est la société de l'Eglise composée des baptisés unis par a hiérarchie catholique au Souverain Pontife, que l'on appelle aussi le corps de l'Eglise.

Personne ne peut être sauvé s'il n'appartient à l'Eglise invisible ou à l'âme de l'Eglise. Mais un infidèle de bonne foi qui ignore l'Eglise, ou un schismatique qui ne connait pas l'obligation d'entrer dans la véritable Eglise, peuvent, par la grâce sanctifiante, appartenir à l'âme de l'Eglise sans appartenir au corps de l'Eglise, sinon par le désir implissé dans leur volonté de se soumettre au baptême ou à l'abjuration quand il leur en sera montré la nécessité.

Q.—Qu'est-ce que les "Docteurs de l'Eglise"?

R.—On appelle Docteurs de l'Eglise quelques saints, éminents par leurs science, auxquels l'Eglise a expressément reconnu ce titre.

Tous les Docteurs de l'Eglise se distinguèrent par une science éminente, mais il en est parmi eux dont l'éclat est encore plus grand; on les appelle les "grands Docteurs". Il y en a quatre dans l'Eglise latine, qui sont: saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, et saint Grégoire le Grand; quatre dans l'Eglise grecque, qui sont: saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome.

Q.—L'obligation d'avoir une lampe allumée devant l'autel où réside le Saint Sacrement est-elle rigoureuse, et, pour cette lampe, l'huile d'olive est-elle obligatoire?

R.—Les rubriques du Rituel prescrivent de tenir, jour et nuit, une lampe allumée devant l'autel où réside le Saint le Saint Sacrement, et l'obligation en est rigoureuse. — On prescrit pour cette lampe l'huile d'olive. Cependant, comme en certains pays il est fort difficile de se procurer cette huile, et que, dans d'autres, elle se fige pendant la saison froide, la S. Congrégation des Rites laisse à la prudence des évêques le choix de se servir d'autres huiles végétales. Le pétrole, huile minérale, peut exceptionnellement, être autorisé.

Le R. P. Levern, o.m.i., missionnaire chez les Pieds-Noirs, fête un double jubilé

Le 17 février, à Cardston, le R.P. Jean-Louis Levern, o.m.i., célébrait un double jubilé: 50 ans de vie religieuse et 50 ans de vie missionnaire chez les Pieds-Noirs. Cette fête, qui réunissait les prêtres de la région, sous la présidence du R. P. A. Boucher, o.m.i., provincial, revêtait un caractère de simplicité et de fraternité.

Le matin, à la messe du R. Père provincial, le vénéré jubilaire renouvelait ses voeux de religion. A 9 heures, il chantait la messe de l'Immaculée-Conception. Le Père C. Frappier, o.m.i., y donna le sermon en pied-noir.

Après le repas de famille, le R.P. A. Boucher, o.m.i., prit la parole et, au nom de la Congrégation, il remercia Dieu et la sainte Vierge d'avoir donné au P. Levern 50 ans de vie religieuse si bien remplis. "Pour tous ses frères en religion, dit-il, le P. Levern a été un véritable modèle de vie religieuse et de régularité aux saints exercices de son état. Que Dieu en soit loué et puisse-t-il nous accorder de nombreux religieux de la trempe de notre vénéré jubilaire".

Mgr P. F. Carroll, évêque de Calgary, ne pouvant pas assister à la fête, avait délégué Monsieur l'abbé A. Harrington, doyen de Blairmore, pour transmettre en son nom et au nom de tout le clergé diocésain, ses sincères félicitations pour les 50 ans de vie apostolique dans le diocèse. "A mon arrivée dans le doyenné de Blairmore, dit M. l'abbé Harrington, j'ai rencontré dans la personne du P. Levern un prêtre qui était pour nous tous une inspiration et un modèle de vie sacerdotale. Dans les conférences ecclésiastiques, il ne parlait pas; il écoutait les problèmes discutés; et quand je lui demandais sa solution des difficultés, il le faisait en toute simplicité et, ce qu'il y a de remarquable, sa solution était toujours juste c'était la sienne qui prévalait sans cesse." Il termina par ces quelques mots: "Le P. Levern est un véritable prêtre selon l'esprit du Christ": Il fit également la lecture du télégramme de Notre Saint-Père le pape: "En cette joyeuse occasion du jubilé d'or de profession religieuse du R. P. Jean-Louis Levern, o.m.i., et pour les cinquante ans de zèle apostolique parmi les Indiens Pieds-Noirs, le Saint-Père transmet au vénéré jubilaire ses paternelles félicitations et une bénédiction apostolique spéciale".

Le R.P. E. Ruau, o.m.i., parla au nom des Indiens. Il rappela par quelques faits tout le dévouement du P. Levern pour l'évangélisation des Pieds-Noirs. Le Père Levern a été le véritable technicien de leur langue. Il a considérablement complété la grammaire et le dictionnaire pied-noirs, rédigés par Mgr E. Legal au début de sa vie missionnaire. "Et de plus, dit-il, partout où le Père Levern a passé, il a laissé un profond souvenir parmi les Indiens. Encore de nos jours, les Pieds-Noirs de Cluny ou de Brocket, dans leurs difficultés, écrivent au Père Levern pour le mot consolateur. C'est à cause de sa grande sagesse que les Indiens l'ont appelé "Ars-piw", — l'homme sage, juste et droit."

Pour terminer, le vénéré jubilaire prit la parole. Il remercia tous les prêtres d'être venus célébrer avec lui ce double jubilé. Il se dit très touché de la bénédiction apostolique du pape. "C'est par la grâce de Dieu, dit-il, que je suis demeuré prêtre et par sa grâce seulement que j'ai pu accomplir dans le passé et que j'accomplis encore oeuvre de prêtre."

Le P. Levern est né le 18 décembre 1871, à Landerneau, de parents bretons. Ses études théologiques terminées au séminaire de Quimper, il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1895. Après quelques années de ministère dans le diocèse de Quimper, il voulut suivre ses aspirations missionnaires et le 16 février 1899 il commençait son noviciat dans la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée à Notre-Dame de l'Osier. Et le 17 février de l'année suivante, il faisait son oblation perpétuelle. Il arrivait à Saint-Albert au commencement d'avril 1900. Quelques jours plus tard, Mgr E. Legal lui donnait son obédience pour la réserve des Gens du Sang de Cardston, où il arrivait le 23 avril. Depuis ce jour, il se dévoue sans compter à l'évangélisation des Pieds-Noirs.

Etaient présents à la fête MM. les curés A. Harrington, de Blairmore; A. Anderson, de Bellevue; L. Sullivan, de Coleman; G. Violini, de Cowlet; J. McElgunn, de Twin Butte; J. McGillivray, de MacLeod; E. Debusschère, de l'hôpital de Lethbridge; les RR. PP. Oblats A. Boucher provincial d'Edmonton; W. Malloy, J. Fleury, J. Tate, de Lethbridge; E. Ruau et E. Forestier, de Brockett; M. Lafrance, C. Frappier et M. Michaud, de Cardston; et les FF. A. Albert de Brocket; et T. Morkin et E. Morin, de Cardston.

Clément Frappier, o.m.i.

Myron Taylor sera remplacé

Washington. — Le président Truman a déclaré qu'il envisage de remplacer M. Myron Taylor, son envoyé spécial près le Vatican, qui a récemment donné sa démission. Toutefois, le président a souligné qu'il n'avait pas encore pris de décision définitive en ce qui concerne le successeur de M. Taylor.

Journée d'A.C.F.A.

Calgary

A versé $4.00: Mme M. Côté.

A versé $3.00: Mme T. Farrell.

Ont vers. $2.00: P. Laurendeau, Mme J.-C. Routhier, Mme E. Giroux, Rév. J.-B. O'Dea, A. Caron, J. Auclair, L. Auclair, F. Auclair, M. Servonnet, J.-D. Caron, Mme G. Chase, E.-J. Rousseau, A. Gratton, E. Gratton, A. Richard.

Ont versé $1.00: Mme Paris, T. Dallaire, B. Nadon, C. Simonin, F.-R. Giroux, Emile Rousseau, Mme Lucienne Past, M. VanHoutte, J.-H. Leblanc, J.-E. Leblanc, Mme Broyer, A. Boucher, A. Belisle, E. Auclair, Léo Bélanger, U. Dandurand, Mlle M.-A. Dionne, M. U. Couture, Maurice Guertin, Gérard Harnois, J. Gilmour, Mme E. Simard, George Minard.

TOTAL: $60.00

Ordre de la fidélité française

Une nouvelle promotion

L'Ordre de la Fidélité Franaçise, fondé par le Comité de la Survivance Française et déjà enrichi de noms éminents, ajoutera cette année de nouveaux dignitaires à sa liste d'officiers et de membres. On annonce la promotion des dignitaires suivants: Madame Eva-R. Thibaudeau, de Montréal, MM. Edmond Cloutier, d'Ottawa, Aldéric Marion, du Manitoba, Henri-T. Ledoux et Ubald Paquin, des Etats-Unis. Selon l'usage, la cérémonie officielle de réception aura lieu à l'automne, lors de la session plénière du Comité de la Survivance Française.

Les bagarres à Winnipeg et à Timmins ne sont pas imputables aux dépatriés

La publicité qu'on a faite récemment autour d'incidents qui se sont produits à Winnipeg et à Timmins, accuse uniquement les personnes dépatriées d'avoir instigué les bagarres qui ont eu lieu. Le rapport de la police révèle que cette nouvelle était fausse, déclare le sous-ministre du Travail, M. Arthur MacNamara.

M. MacNamara a fondé sa déclaration sur le rapport de l'enquête.

D'après ce rapport, un groupe de 700 à 800 personnes, dont une centaine de dépatriés, assistent à une réunion au "Ukrainian Labour Temple" de Winnipeg afin d'entendre un conférencier de l'Association of United Ukrainian Canadians". Il n'y a pas d'interruption pendant le discours qui porte sur les conditions dans l'Ukraine. A la fin de la causerie, on passe quelque temps à la discussion. Certains dépatriés, connaissant très bien la situation dans l'Ukraine, bombardent le conférencier de questions embarrassantes; ce que voyant, certaines personnes dans l'auditoire se mettent à interrompre les dépatriés, dans l'intention de faire cesser ces questions. Il s'ensuit une rixe. La police municipale arrive sur les lieux pour remettre l'ordre; quelques dépatriés se retirent. Sitôt la police partie, l'incident se répète; la police revient avec des renforts et rétablit le calme encore une fois. Les derniers dépatriés se retirent; on n'opère pas d'arrestation.

L'enquête policière démontre que les personnes dépatriées ont pleinement coopéré, tandis que les membres de l'Association of United Ukrainian Canadians" qui se trouvaient intéressées dans cette affaire ont manqué de bonne volonté au point qu'on abandonna l'enquête policière. Il est évident que la violence physique qu'on manifesta en cette occasion avait été provoquée surtout par des membres et des partisans de l'Association of United Ukrainian Canadians", et non pas par des personnes dépatriées.

L'incident de Timmins fut une répétition de celui de Winnipeg; le même conférencier s'y trouvait intéressé. On avait annoncé la réunion en y invitant le public au moyen d'affiches placées en divers endroits à Timmins. Quelque 75 dépatriés tentent de se joindre à la réunion. Toutefois, l'"Association" procède au triage, ne désirant pas, de toute évidence, qu'on pose d'autres questions embarrassantes. Les dépatriés, se voyant refuser l'entrée, se réunissent en dehors de la salle, en encombrant l'approche; enfin ils enfoncent la porte. Les membres à la réunion s'attendent évidemment à la chose, étant donné qu'ils ripostent immédiatement en attaquant les dépatriés. La police de Timmins arrive sur les lieux environ trois minutes après le début du vacarme et obligent les dépatriés à s'éloigner par la rue. Une demi-heure après la courte bataille, la rue est dégagée. On arrêta un homme à qui on imposa une amende de $10 sur une accusation mineure de conduite déréglée. Dans l'incident de Timmins comme dans celui de Winnipeg, le rapport impute à l'"Association of United Ukrainian Canadians", et non pas aux personnes dépatriées, d'avoir provoqué le tumulte.

Profession religieuse à Saint-Albert

Le 15 février dernier, en la chapelle de la maison provinciale des Soeurs Grises de Saint-Albert, Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., coadjuteur de Grouard, présidait la cérémonie de profession des Révérendes Soeurs Thérèse Mageau, Cécile Mageau et Délia Bourque.

Assistaient au sanctuaire, les Révérends Pères L. Pilon, o.m.i., supérieur, Labonté, o.m.i., curé, C. Tourigny, o.m.i., aumônier, Magnan, o.m.i., et M. l'abbé Delisle, curé de Ste-Lina, qui prononça le sermon de circonstance où il mit en parallèle la vie de la sainte Vierge et la vie de la religieuse.

Son Excellence remercia l'éloquent prédicateur et reçut ensuite les voeux des jeunes professes. Il souligna que les deux Soeurs Mageau étant nées le même jour à la vie naturelle, ont également embrassé ensemble l'état religieux.

La cérémonie se termina par l'offrande du saint sacrifice par Son Exc. notre distingué visiteur. Les trois nouvelles professes missionneront à la maison provinciale.

Le gouvernement agira contre les espions

Ottawa. — Le premier ministre Louis St-Laurent a exprimé la conviction que chaque fois qu'il faudra sévir contre les espions ou les communistes, le gouvernement aura le courage de prendre les mesures voulues.

Il répondait ainsi aux accusations de l'opposition qui alléguait que le gouvernement n'avait pas pris les mesures voulues pour refréner l'espionnage et autres agissements nuisibles des communistes au Canada.

M. Saint-Laurent a dit que lorsqu'un complot d'espionnage russe fut découvert au Canada en 1945 le gouvernement a agi.

'Lorsqu'il a fallu sévir, nous l'avons fait, et j'ai été obligé d'essuyer de sévères critiques partant de l'autre côté de la Chambre, à cause des mesures que j'avais prises. Je ne le regrettai pas alors et je ne le regrette pas aujourd'hui."

Il a rappelé la récente déclaration du ministre de la Justice, M. Garson, disant que le gouvernement ne ferait pas le jeu des conspirateurs en criant du haut des toits les mesures de contre-espionnage qu'il avait prises ou entendait prendre.

La santé du pape s'est améliorée

Cité du Vatican. — L'état de santé du Souverain Pontife continue de s'améliorer. Pie XII a pu accorder un plus grand nombre d'audience.

Le pape serait complètement remis d'une récente attaque de grippe, mais sa voix reste encore faible.

Aux bureaux du secrétariat d'Etat du Vatican l'on a nié comme "tout à fait dénué de fondement" un rapport transmis par un poste de radio à l'effet que le Souverain Pontife souffrait présentement d'artériosclérose à la jambe gauche.

On ferait un procès à Mgr Beran

Paris. — Selon la radio du Vatican, le procès de Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, s'ouvrirait prochainement dans la capitale tchécoslovaque.

Soulignant que "la presse et la radio tchécoslovaques mènent actuellement une violente campagne contre Mgr Beran", la radio du Vatican déclare que "la volonté du gouvernement tchécoslovaque de juger l'archevêque de Prague a constitué la meilleure preuve de l'opposition du clergé à la politique religieuse du gouvernement".

TRIBUNE LIBRE

A propos de programmes

Bonnyville, le 26 février 1950

Monsieur le rédacteur,

Je croyais en avoir assez dit à propos des programmes de notre poste CHFA. Je ne voulais rien ajouter, mais voici que je reçois une vilaine apostrophe d'un certain J. G. de Bonnyville. Ce jeune homme (il dit "pour nous autres, les jeunes") me paraît fort impoli dans son langage. Il emploie des termes peu délicats: Comment un homme de bon sens.. . Notre pauvre homme. . . Esprit lugubre. . . Ancien et antique maître d'école, etc.

Vous savez, monsieur le rédacteur, que les insultes sont les arguments des faibles et des orgueilleux.

Il est permis de juger de la mentalité d'un homme qui a horreur d'entendre de la prière, du catéchisme, des cantiques et le chapelet à un poste de radio canadien-français. J'ajouterai que si cela dépendait de lui, notre poste serait bilingue, mi-français et mi-anglais. Mais il se cache en disant: Nous sommes fiers de notre poste exactement tel qu'il est. . . Moi aussi, je suis fier de notre poste français, mais je sais qu'il y a place pour des améliorations. Soyons francs avec nous-mêmes et admettons que ça pourrait être un peu mieux.

Nous ferons aussi remarquer à ce monsieur J. G. que notre poste est fait surtout pour les Canadiens français catholiques, pour servir leurs causes, et non pas d'abord pour plaire aux autres.

Et pourquoi, par exemple, le catéchisme serait-il une disgrâce à la radio? Si J. G. est un vrai catholique, il doit savoir que l'ignorance et l'indifférence religieuse sont la cause des malheurs du monde aujourd'hui. Dans les écoles de campagne, plusieurs de nos petits Canadiens français n'apprennent jamais le catéchisme. Est-ce qu'il ne serait pas recommandable qu'ils en entendent un peu à la radio?

Je n'ai pas besoin "d'acousticon" pour entendre les sermons de notre capable curé, mais j'aimerais, je vous l'assure, l'entendre souvent à la radio.

Les programmes religieux répugnent aussi à certains de nos frères séparés canadiens-français. J. G. s'accordera bien avec eux, c'est précisément leur avis.

Son conseil de m'acheter un disque d'O Canada et de le faire jouer du matin au soir, voudrait être ironique. Il est simplement stupide. Cet essai manqué de sarcasme n'arrive pas à la hauteur de mon dédain.

Pour l'ancien et antique maître d'école, il y aura 50 ans le 1er septembre prochain qu'il a commencé à enseigner. C'est une longue carrière pour un vieux arriéré. Mais avant d'aller au fond d'un musée ou d'un magasin d'antiquités, j'aimerais donner un conseil à un petit philosophe sans philosophie, celui de méditer ce proverbe: L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a. Sans rancune.

J.-H. Lirette.